



Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

Cabinet

Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle

Rapport de l'étude de l'évaluation actuarielle et financière du régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso



Rapport provisoire

Juillet 2017

Les données de ce rapport sont strictement confidentielles et à usage exclusif du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS) et du Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle (ST-AMU) du Burkina Faso

Siège Social : 187, Boulevard Abdelmoumen Seme & 6ème étage Quartier des Hôpitaux 20100 -Stand : +212 5 22 49 27 60 -Fax : +212 5 22 49 23 29

contact@afrique-competences.com

www.afrique-competences.com

Sommaire

I.	SYNTHESE DE L'ETUDE	8
II.	INTRODUCTION	18
II.1	CONTEXTE ET OBJECTIFS	18
II.2	DEMARCHE MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE	19
II.2.1	<i>Collecte des bases de données et des documents</i>	19
II.2.2	<i>Manipulation et fiabilisation des données collectées :</i>	20
II.2.3	<i>Proposition de solutions pour</i>	20
II.3	DETERMINATION DES PARAMETRES DE L'ETUDE ACTUARIELLE	21
III.	DESCRIPTION DU RAMU	22
III.1	PRESENTATION DE L'AMU	22
III.1.1	<i>Acteurs concernés</i>	23
III.1.2	<i>Le panier de soins de l'AMU comprend</i>	24
III.1.3	<i>Vérification et maintien du droit à l'AMU</i>	24
III.2	PRESTATION DE L'AMU	24
III.2.1	<i>Description générale</i>	24
IV.	PROJECTION DEMOGRAPHIQUE	27
IV.1	LES DONNEES UTILISEES	27
IV.2	PROJECTION DE LA POPULATION GLOBALE	27
IV.2.1	<i>Hypothèse sur le taux d'accroissement naturel</i>	27
IV.2.2	<i>Résultats de la projection</i>	28
IV.3	PROJECTION DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION SOLVABLE	29
IV.3.1	<i>Projection des salariés</i>	29
IV.3.2	<i>Projections de la population des actifs non-salariés</i>	44
IV.4	PROJECTION DE LA POPULATION DES INDIGENTS	44
IV.4.1	<i>Estimation de l'effectif de la population des indigents</i>	45
IV.4.2	<i>Projection des femmes parturientes</i>	46
IV.4.3	<i>Projection des enfants âgés d'au plus 5 ans</i>	48
IV.4.4	<i>Projection de la population des personnes en situation d'handicap :</i>	49
IV.4.5	<i>Projection des personnes âgées de plus de 60 ans :</i>	50
IV.5	RECAPITULATIF DE LA PROJECTION DES SOUS-POPULATIONS	52
V.	PROJECTIONS FINANCIERES	53
V.1	HYPOTHESES DE PROJECTIONS	53
V.1.1	<i>Hypothèses et paramètres relatifs aux prestations</i>	53
V.1.2	<i>Détermination du coût du panier de soins</i>	55
V.1.3	<i>Hypothèses et paramètres relatifs au financement du régime</i>	64

V.2	RESULTATS DES PROJECTIONS ACTUARIELLES DU RAMU	66
V.2.1	<i>Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027</i>	66
V.2.2	<i>Synthèse des indicateurs comparables de la projection du scénario central</i>	72
V.3	IMPACT DE LA VARIATION DES HYPOTHESES ET AUTRES SCENARIOS ENVISAGEABLES.....	73
V.3.1	<i>Impact de l'évolution du coût du panier de soins</i>	73
V.3.2	<i>Impact de la révision des tarifs des prestations de soins</i>	76
V.3.3	<i>Sensibilité à une variation du taux d'aggravation</i>	78
V.3.4	<i>Sensibilité à une variation de la période de stage</i>	80
V.3.1	<i>Scénario de prise en charge réduite</i>	82
V.3.2	<i>Scénario de maintien de la gratuité à la charge de l'Etat</i>	84
V.3.5	<i>Sensibilité des résultats suite à la variation du rythme de l'enrôlement des indigents</i>	86
V.3.3	<i>Sensibilité des résultats à la variation du rythme de l'enrôlement des non-salariés</i>	88
V.3.4	<i>Impact de l'augmentation de la cotisation des non-salariés</i>	90
V.3.5	<i>Impact de la baisse de la cotisation des actifs non-salariés</i>	92
V.3.1	<i>Impact de la suppression de la taxe de contribution pour RAMU</i>	94
V.3.1	<i>Sans la taxe de contribution les non-salariés doivent payer 5 000FCFA/mois par ménage</i>	96
V.3.1	<i>Synthèse des principaux indicateurs des scénarii à fort impact</i>	97
ANNEXES		99
IV.6	SCENARIO CENTRAL : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	99
IV.7	SCENARIO « PANIER DE SOINS A 13 590 FCFA » : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	100
IV.8	SCENARIO DE DEUX REVISIONS D'INFLATION 2020-2023 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	101
IV.9	SCENARIO DE TAUX D'AGGRAVATION 10% : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	102
IV.10	SCENARIO PERIODE DE STAGE 6 MOIS COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	103
IV.11	SCENARIO SANS TAXE DE CONTRIBUTION POUR RAMU : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	104
IV.12	SCENARIO TAUX DE COTISATION 3% : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	105
IV.13	SCENARIO COTISATION NAN SALARIES 36 000 FCFA : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	106
IV.14	SCENARIO COTISATION NON-SALARIES A 12 000 FCFA COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	107
IV.15	SCENARIO ENROLEMENT DES INDIGENTS 20% A PARTIR DE 2019 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027 .	108
IV.16	SCENARIO ENROLEMENT DES NON-SALARIES 20% A PARTIR DE 2019 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	109
IV.17	109
IV.18	SCENARIO GRATUITES NON INCLUES : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	110
IV.19	SCENARIO TAUX DE PRIS EN CHARGE 70% : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	111

Liste des abréviations

AMU	Assurance Maladie Universelle
ARAMU	Agence de Régulation de l'Assurance Maladie Universelle
CA	Chiffre d'affaire
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CNAMU	Caisse Nationale d'Assurance maladie universelle
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CPC	Compte de produits et charges
CRAMU	Caisse régionale de la CNAMU
DGPS	Direction Générale de la Protection Sociale
PEC	Prise en charge
RAMU	Régime d'Assurance Maladie Universelle
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
ST/AMU	Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle
TBN	Taux bruts de natalité

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux :

TABLEAU 1 : TAUX D'ENROLEMENT PREVU POUR L'INTEGRATION DE LA POPULATION DANS LE REGIME	9
TABLEAU 2 : RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE LA POPULATION, EN MILLIERS	10
TABLEAU 3 : HYPOTHESES ET PARAMETRES DE PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL	11
TABLEAU 4 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) PREVISIONNEL RAMU SCENARIO CENTRAL 2018-2027	13
TABLEAU 5 : COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SCENARII LES PLUS IMPACTANT.	17
TABLEAU 6 : EVOLUTIONS DES TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL.....	28
TABLEAU 7 : PROJECTION DE LA POPULATION BURKINABE (EN MILLIERS).....	28
TABLEAU 8: EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DE LA POPULATION D'ACTIFS 2012-2016	30
TABLEAU 9: EVOLUTION D'EFFECTIF ET DE LA PENSION MOYENNE DES RETRAITES DE LA CARFO 2012-2016	31
TABLEAU 10: EVOLUTION D'EFFECTIF DES RETRAITES DE LA CARFO 2011-2015.....	32
TABLEAU 11 : EFFECTIF DES ACTIFS DE LA CARFO PAR CATEGORIES EN 2015 (ANNUAIRE STATISTIQUE PAGE 34)	32
TABLEAU 12 : EFFECTIF DES ACTIFS PAR TRANCHE D'AGE DE LA CARFO EN 2015 ANNUAIRE DE STATISTIQUE PAGE 23	33
TABLEAU 13 : ECHEANCIER DE DEPARTS EN RETRAITE A LA CARFO	33
TABLEAU 14 : EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET DE L'EFFECTIF DES VEUVES DE LA CARFO 2012-2016	34
TABLEAU 15 : EVOLUTION D'EFFECTIF DES VEUVES DE LA CARFO 2011-2015.....	34
TABLEAU 16 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EFFECTIFS DE LA POPULATION ACTIF DE LA CNSS 2010-2016	36
TABLEAU 17 : EVOLUTION MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DES RETRAITES DE LA CNSS 2011-2015.....	38
TABLEAU 18 : EVOLUTION MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DES VEUVES DE LA CNSS 2011-2015	39
TABLEAU 19 : HYPOTHESES DE PROJECTION DEMOGRAPHIQUES ET FINANCIERES DES SALARIES ET PENSIONNES	40
TABLEAU 20 : ASSIETTES ANNUELLES MOYENNES DE DEPART DES PROJECTIONS EN FRANC CFA	41
TABLEAU 21 : EFFECTIFS INITIAUX DE PROJECTION	41
TABLEAU 22 : PROJECTION DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DES SALARIES DU BURKINA FASO, EN MILLIERS	42
TABLEAU 23 : PROJECTION DES ASSIETTES INDIVIDUELLES MOYENNES DE LA POPULATION DES SALARIES DU BURKINA FASO 2018-2027, EN FCFA.....	44
TABLEAU 24 : TAUX BRUTS DE NATALITE 2020-2027	47
TABLEAU 25 : PROJECTION DU NOMBRE DE NAISSANCES, EN MILLIERS	47
TABLEAU 26: EVOLUTION DE LA POPULATION DES FEMMES PARTURIENTES, EN MILLIERS.....	48
TABLEAU 27 : PROJECTION DES ENFANTS AGES D'AU PLUS 5 ANS EN MILLIERS	49
TABLEAU 28 : PROJECTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP EN MILLIERS.....	50
TABLEAU 29 : PROJECTION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS EN MILLIERS.....	51
TABLEAU 30 : RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE LA POPULATION, EN MILLIERS	52
TABLEAU 31 : TAUX D'ENROLEMENT PREVU POUR L'INTEGRATION DE LA POPULATION DANS LE REGIME	53
TABLEAU 32 : COUT DES GRATUITES ET EVALUATION DES COUTS MOYENS	56

TABLEAU 33 : DETAILS DE LA DEPENSE COURANTE DE SANTE EN 2015 PAR TYPE DE PRESTATAIRES DE SOINS ET PAR REGIME DE FINANCEMENT. SOURCE DONNEES DU CNS 2015. CHIFFRES EN MILLIONS FCFA.	57
TABLEAU 34 : CHIFFRE D’AFFAIRES MOYEN PAR SECTEUR D’ACTIVITES (EN MILLIARDS DE FCFA)	65
TABLEAU 35 : HYPOTHESES ET PARAMETRES DE PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL	66
TABLEAU 36 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) PREVISIONNEL RAMU SCENARIO CENTRAL 2018-2027	68
TABLEAU 37 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL, MONTANTS EN MILLIARDS FCFA	72
TABLEAU 38 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON PANIER DE SOINS DE 13 590 FCFA	74
TABLEAU 39 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – PANIER DE SOINS	75
TABLEAU 40 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON DEUX REVISIONS TARIFAIRES.....	76
TABLEAU 41 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX D’INFLATION	77
TABLEAU 42 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON TAUX D’AGGRAVATION DE 10%	78
TABLEAU 43 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX D’AGGRAVATION	79
TABLEAU 44 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UNE PERIODE DE STAGE DE 6 MOIS	80
TABLEAU 45 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – PERIODE DE STAGE	81
TABLEAU 46 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UN TAUX DE PRIS EN CHARGE DE 70%	82
TABLEAU 47 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX DE PRIS EN CHARGE	83
TABLEAU 48 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON LA PEC DES GRATUITES.....	84
TABLEAU 49 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – GRATUITES NON INCLUES.....	85
TABLEAU 50 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU Vs ENROLEMENT DES INDIGENTS	86
TABLEAU 51 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – ENROLEMENT DES INDIGENTS.....	87
TABLEAU 52 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UN ENROLEMENT DES NON-SALARIES A 20 % PAR AN	88
TABLEAU 53 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – ENROLEMENT DES NON-SALARIES	89
TABLEAU 54 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU AVEC UNE COTISATION DES NON-SALARIES DE 36 000FCFA	90
TABLEAU 55 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – COTISATION DES NON-SALARIES.....	91
TABLEAU 56 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU AVEC UNE COTISATION DES ACTIFS NON-SALARIES DE 12 000FCFA	92
TABLEAU 57 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – COTISATION DES NON-SALARIES.....	93
TABLEAU 58 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU Vs TAXE DE CONTRIBUTION	94
TABLEAU 59 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAXE DE CONTRIBUTION.....	95
TABLEAU 60 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DES NON-SALARIES DE 5 000FCFA/MOIS PAR MENAGE	96
TABLEAU 61 : COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SCENARII LES PLUS IMPACTANT.	97

Liste des figures :

FIGURE 1 : PROJECTION DES RESSOURCES, CHARGES ET RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA	14
FIGURE 2 : PROJECTION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU RAMU 2018-2027	15
FIGURE 3 : PROJECTION DU BUDGET DE L'ÉTAT POUR RAMU SELON LE TAUX D'ENROLEMENT NATIONAL 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA.....	15
FIGURE 4 : PROJECTION DES RATIONS CHARGES/RESSOURCES ET DES TAUX D'ENROLEMENT AU RAMU 2018-2027	16
FIGURE 5 : EVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ENTRE 2007 ET 2050	28
FIGURE 6 : PROJECTION DE LA POPULATION BURKINABE	29
FIGURE 7: PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DES SALARIES DU BURKINA FASO (EN MILLIONS).....	43
FIGURE 8 : PROJECTION DES ACTIFS ET DES RETRAITES DU BURKINA FASO 2018-2027	43
FIGURE 9 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE NATALITE ENTRE 2007 ET 2050	47
FIGURE 10 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ENFANTS AGES D'AU PLUS 5 ANS	48
FIGURE 11 : EVOLUTION DES ENFANTS AGES D'AU PLUS 5 ANS	49
FIGURE 12 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS	51
FIGURE 13 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS EN MILLIERS	52
FIGURE 14 : PROJECTION DES RESSOURCES, CHARGES ET RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA ...	69
FIGURE 15 : PROJECTION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU RAMU 2018-2027	70
FIGURE 16 : PROJECTION DE LA SUBVENTION DE L'ÉTAT POUR RAMU SELON LE TAUX D'ENROLEMENT NATIONAL 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA	71
FIGURE 17 : PROJECTION DES RATIONS CHARGES/RESSOURCES ET DES TAUX D'ENROLEMENT AU RAMU 2018-2027	71
FIGURE 18 : PROJECTION DES RESERVES ET DES TAUX D'ENROLEMENT NATIONAUX 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA	72
FIGURE 19 : TEST DE SENSIBILITES RESULTATS ET PRESTATIONS AU COUT DU PANIER DE SOINS	75
FIGURE 20 : TEST DE SENSIBILITE RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX D'INFLATION	77
FIGURE 21 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX D'AGGRAVATION	79
FIGURE 22 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET DES PRESTATIONS A LA VARIATION DE LA PERIODE DE STAGE	81
FIGURE 23 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX DE PRIS EN CHARGE.....	83
FIGURE 24 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AUX PROGRAMMES DE GRATUITES NON INCLUES	85
FIGURE 25 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A L'ENROLEMENT DES INDIGENTS	87
FIGURE 26 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A L'ENROLEMENT DES NON-SALARIES A 20% PAR AN	89
FIGURE 27 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A LA COTISATION DES NON-SALARIES.....	91
FIGURE 28 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A LA COTISATION DES NON-SALARIES.....	93
FIGURE 29 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE CONTRIBUTION	95

I. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Au Burkina Faso, le système de sécurité sociale couvre seulement 7% de la population en juillet 2017, essentiellement au profit des travailleurs du secteur formel, et ne prend pas en charge le risque maladie.

Dans le souci d'étendre la protection contre le risque maladie à l'ensemble de la population et de permettre à chaque Burkinabè d'accéder à un minimum de services de santé, le Gouvernement a engagé la réflexion en vue de mettre en place un régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

Le schéma envisagé est celui d'une assurance maladie obligatoire incluant une assistance pour les personnes en situation d'indigence et un système de gratuité qui peut se traduire en exemptions de cotisations, en exemptions de copaiement ou les deux, pour les populations suivantes :

- Les enfants de 0 à 5 ans au plus ;
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes handicapées ;
- Les personnes âgées.

La présente étude de l'évaluation actuarielle et financière du régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso a pour objectif de déterminer les paramètres devant **assurer l'équilibre financier** du RAMU à court, moyen et long terme, tenant compte de la Loi et :

- ✓ Des hypothèses à projeter sur les trois piliers du RAMU à savoir :
 - La population éligible selon les données de ses différents segments,
 - Le panier de soins à couvrir,
 - La capacité de financement des différents acteurs ;
- ✓ En fonction de l'évolution de l'environnement dans lequel le Régime se développera (paramètres démographiques, éligibilité progressive des populations au RAMU ; Le panier des biens et services médicaux ; Croissance économique, emploi, et capacité croissante de financement patronal, salarial et étatique).

➤ **Quelques propriétés du RAMU projeté dans le scénario central de l'étude**

L'assurance maladie universelle est une prestation qui sera gérée par la CNAMU. Elle garantit pour l'assuré et les membres de sa famille à charge la couverture des risques et frais de soins de santé inhérents à la maladie, à la maternité et à la réhabilitation physique, par le remboursement ou la prise en charge des frais de soins curatifs, préventifs et de réhabilitation. Comme son nom l'indique le régime ambitionne de couvrir l'ensemble de la population de façon progressive, selon le schéma suivant :

Tableau 1 : Taux d' enrôlement prévu pour l'intégration de la population dans le régime

ANNEE D'ELIGIBILITE OBLIGATOIRE	2018	A partir de 2019
Salariés	100%	
Non-salariés		
	Rural (solvable)	+5% par an
	Urbain (solvable)	+10% par an
Population non solvable (Indigents)		+10% par an
Gratuité pour les femmes parturientes	100%	
Enfants au plus 5 ans	100%	
Handicapés	100%	
Personnes âgées	100%	

Le financement du régime qu'il provienne des assurés cotisants ou de l'Etat, pour les différents segments de population, est géré par la CNAMU.

Le panier de soins de l'AMU comprend

- Les **hospitalisations**
- Les **soins ambulatoires**, à l'exception de ceux fournis dans les CHR et CHU ;
- Les **soins à l'étranger ne sont pas pris en charge.**

Les prestations fournies sont assorties **d'un ticket modérateur** qui représente la part qui reste à la charge de l'assuré comme suit :

- Pour les prestations en ambulatoire : 30% ;
- Pour les prestations en Hospitalisation : 10% ;

- Pour les affections chroniques, et quelle que soit la maladie et son coût : **le ticket modérateur que peut supporter l'assuré ne doit jamais excéder 30.400 FCFA**, soit le SMIG.

Les assurés des deux segments de population **Indigents et bénéficiaires des programmes de gratuité**, ne supportent **aucun ticket modérateur**, la totalité des frais de soins étant **supportée par la subvention de l'Etat**.

➤ **Projection démographique**

La population Burkinabé croîtra de 30% à 2027, et l'on cible la couverture de 80% de la population à cet horizon

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des projections des différentes composantes de la population Burkinabé, selon la segmentation nécessaire à la modélisation des engagements et des ressources du RAMU.

La bonne nouvelle pour ce projet ambitieux est que la population Burkinabé est une population jeune, avec moins de 5% de personnes âgées. Cette catégorie pénalise actuellement les régimes de couverture médicale un peu partout dans le monde avec ces coûts particulièrement élevés.

Tableau 2 : Récapitulatif des projections de la population, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2026	2027
Population globale	20 200	20 900	21 500	24 900	25 637	26 355
Population solvable	12 739	13 397	13 997	17 361	18 092	18 816
Salariés	2 683	2 858	3 045	4 203	4 486	4 788
Non-salariés	10 056	10 538	10 952	13 158	13 606	14 028
Population non solvable (Indigents)	7 461	7 503	7 503	7 539	7 545	7 539
Urbains	597	600	600	603	604	603
Ruraux	6 864	6 903	6 903	6 936	6 941	6 936
Programmes de gratuité (*)	4 446	4 532	4 628	5 093	5 099	5 116
Femmes parturientes (*)	822	837	853	958	930	961
Enfants 0-4 ans (*)	3 600	3 670	3 750	4 135	4 126	4 126
Handicapés (*)	242	251	258	299	308	316
Personnes âgées (*)	880	920	940	1 111	1 157	1 203

(*) Ces catégories figurent également dans les chiffres de deux grandes populations en haut du tableau (solvable et non solvable).

➤ **Projection financière du scénario central**

Le RAMU du scénario central est projeté selon des hypothèses suffisamment prudentes, mais sans excès. Ci-dessous un bref rappel des principaux paramètres et hypothèses utilisés pour les projections du régime RAMU, **selon le scénario central** :

Tableau 3 : Hypothèses et paramètres de projection du scénario central

Hypothèses	Paramètres	Valeurs
Financement	Taux de cotisation des salariés	4%
	Cotisation non-salariés	24 000 FCFA/an par ménage
	Taux rendement financier	5%
	Taux de la taxe de contribution	3%
	Taux de frais de gestion (dont 1% pour l'ARAMU)	15%
Prestations		
	Coût du panier	10 663
	Panier Femme parturiente	14 647
	Panier Enfant <5ans	3 931
	Taux d'aggravation 2018-2022	7%
	Taux d'inflation en 2023 (Une révision tarifaire)	10%
	Période de stage	3 mois
Subventions	Subvention Indigents	100%
	Subvention Cotisation Non-salariés	0%
	Subvention Cotisation Handicapés	65%
	Subvention Cotisation personnes âgés	80%

Financement innovant : Une taxe de contribution de certains secteurs d'activités qui aidera à pérenniser le régime sans exiger des populations une cotisation supérieure à leur capacité.

Dans la perspective de proposer des sources de financements innovants, nous avons demandé à la Direction générale des impôts de nous communiquer les chiffres d'affaires moyens des quatre secteurs d'activités suivants :

- ✓ Boissons alcoolisées et soda
- ✓ Industries de tabac
- ✓ Sociétés de télécommunication
- ✓ Sociétés minières en phase d'exploitation

Ces quatre secteurs d'activités ont réalisé en 2016 un total chiffre d'affaires de 1 423 Mrds FCFA. Ce chiffre d'affaire global peut constituer par la suite une assiette de calcul de la taxe de contribution de ces secteurs d'activités au RAMU.

Vu les besoins du RAMU et pour lui garantir une situation suffisamment équilibrée pour faire face à des évolutions imprévues des coûts, nous suggérons dans le scénario central **une taxe de contribution au RAMU de 3%. Ce taux apportera au régime en 2018, 47 Milliards FCFA**

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses exposés ci-dessus, la projection du régime RAMU se présente comme suit :

Tableau 4 : Compte de produits et charges (CPC) prévisionnel RAMU scénario central 2018-2027

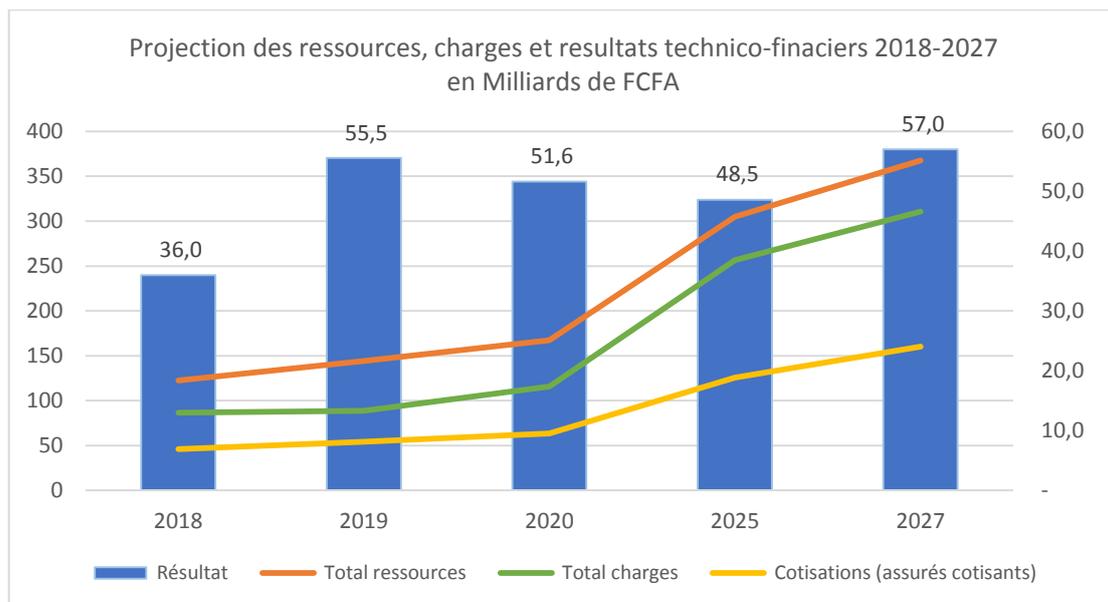
Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Produits financiers	-	3,2	6,0	17,1	22,3
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	144,3	167,2	305,1	367,5
Charges	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	86,6	88,7	115,6	256,6	310,5
Résultat	36,0	55,5	51,6	48,5	57,0
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	36,0	91,5	143,2	369,8	479,1
Subventions Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Charges/Ressources	49%	59%	65%	85%	86%

La lecture de ce CPC projeté permet de constater que :

- **L'équilibre est assuré pour le régime**, avec un excédent sur toute la période de projection.
- Le cumul des excédents constituera un fonds qui atteindra 479 Milliards FCFA en 2027. Soit environ une année et demie de charges. **Ce qui n'est pas exagéré non plus puisque le régime est toujours en montée de charges et aura besoin à faire face à une déviation imprévue de sinistralité. Et surtout pour faire face au risque d'antisélection, le temps que le régime arrive à imposer le paiement de cotisation à l'ensemble de la population solvable.**

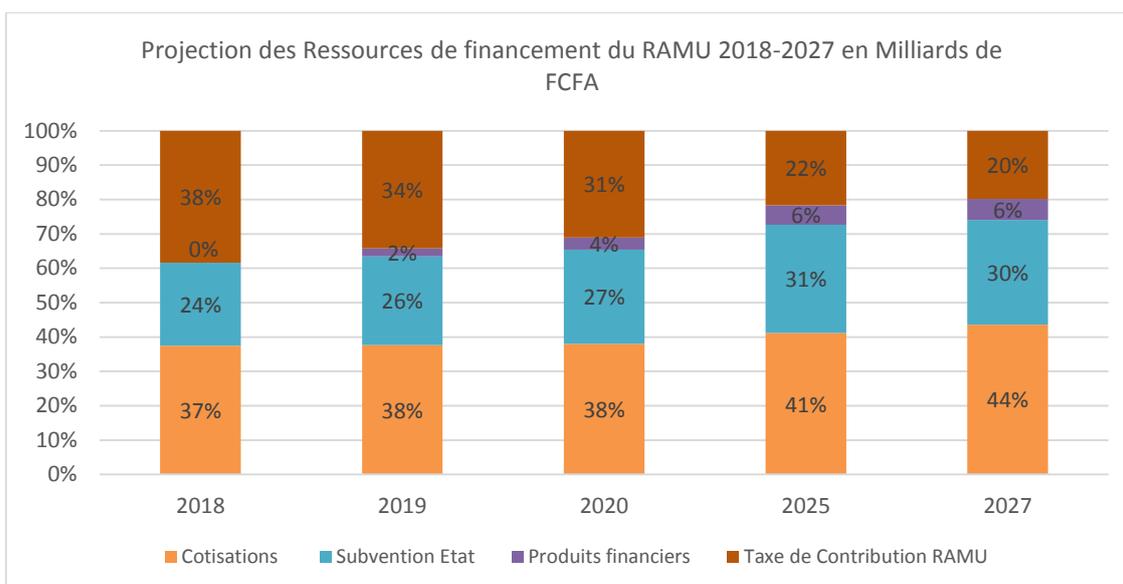
- Même en 2027 avec un taux d'enrôlement de 79% de la population, le ratio charges/cotisations demeurera acceptable pour un nouveau régime en phase de consolidation (86% en 2027).
- **La taxe de contribution au RAMU** des quatre secteurs d'activités présentés auparavant, permet de stabiliser le niveau de ce résultat en **apportant en moyenne 59 Mrds au régime.**
- **A partir de 2020, la charge d'enrôlement des indigents et des non-salariés solvables (payant une cotisation nettement inférieure au coût du panier de soins) fera progresser les charges de manière plus rapide que les cotisations collectées. Dans cette situation, en l'absence de la subvention de l'Etat pour la charge des indigents et la taxe de contribution, le régime ne pourra pas honorer ses engagements.**

Figure 1 : Projection des ressources, charges et résultats technico-financiers 2018-2027 en Milliards de FCFA



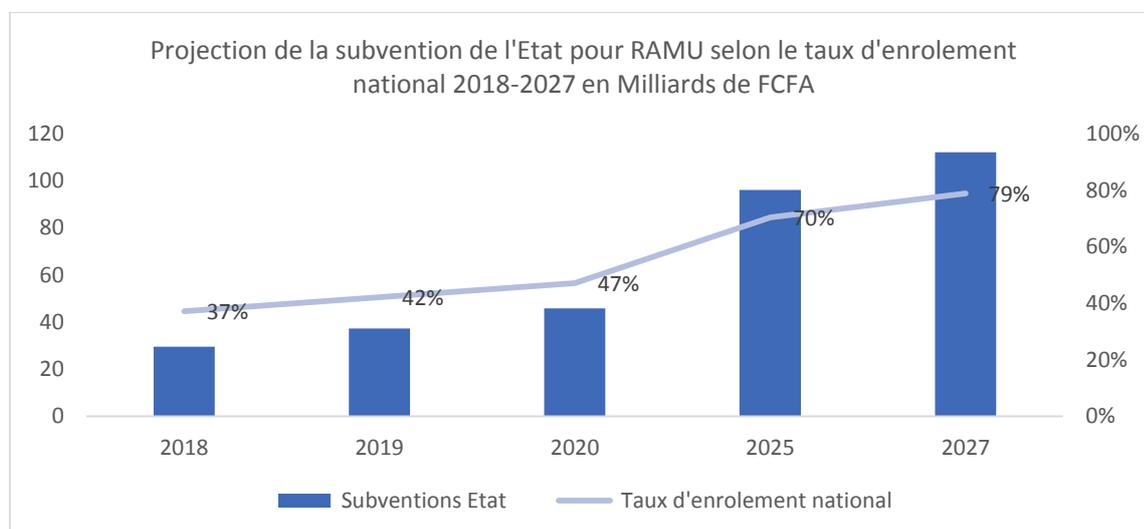
La taxe de contribution au RAMU apporte au départ du régime 38% de ses ressources, mais avec l'évolution de l'enrôlement des populations, la part de la taxe dans le total baisse à 20% en échange d'une croissance de la subvention de l'Etat.

Figure 2 : Projection des Ressources de financement du RAMU 2018-2027



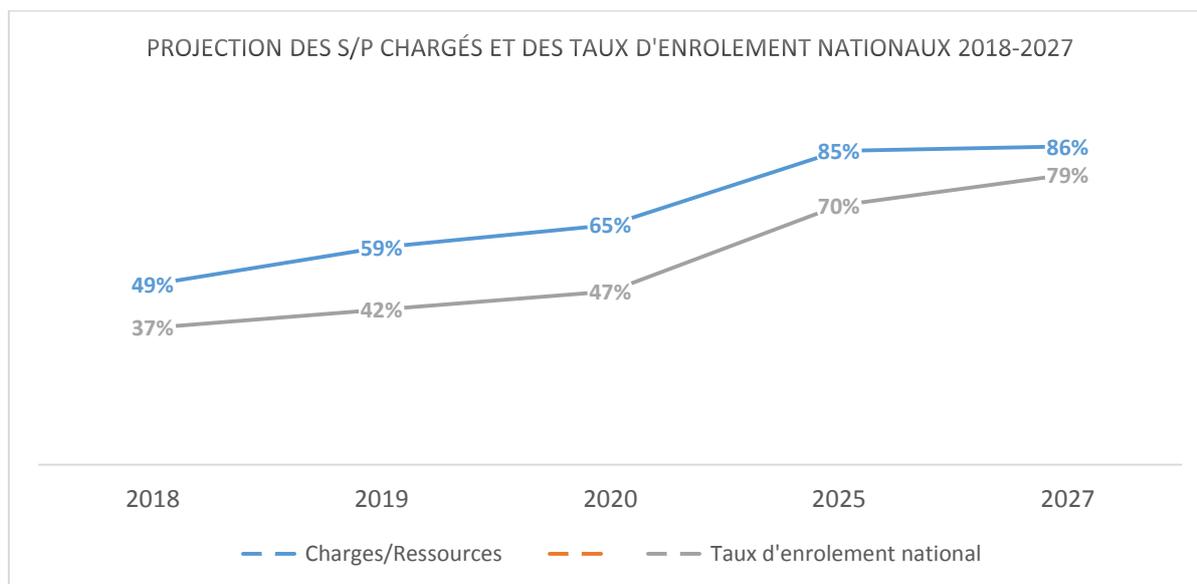
Les subventions de l'Etat pour le RAMU **passeront de 30 Milliards en 2018** (principalement pour les gratuités, les personnes âgées et les handicapés) à **112 Milliards en 2027**, en bonne partie pour la prise en charge des indigents.

Figure 3 : Projection du budget de l'Etat pour RAMU selon le taux d' enrôlement national 2018-2027 en Milliards de FCFA



L'on voit bien (ci-dessous) que, plus la taille de la population couverte augmente plus les charges du régime augmentent plus vite que les ressources, sachant qu'en 2027 on arrive à couvrir 79% de la population, donc reste encore 21% qui, en rejoignant le régime peut aggraver ce ratio à dépasser le seuil critique de 100%. De là **vient la nécessité de doter le régime de ressources pouvant l'aider à constituer un matelas financier pour la couverture des années difficiles.**

Figure 4 : Projection des ratios Charges/Ressources et des taux d'enrolement au RAMU 2018-2027



Les stress tests du scénario central démontre sa robustesse et la stabilité de sa capacité à faire face à ses engagements, sauf par rapport à la taxe de contribution au RAMU qui permet au régime de ne pas exiger une plus grande cotisation aux populations non salariées :

Afin, d'identifier les facteurs et hypothèses les plus influents de ceux qui paraissent cruciaux mais qui ne le sont pas en réalité, il a fallu procéder à des tests de sensibilité. L'analyse des résultats de ces différents tests de sensibilité, nous aide à prendre conscience de l'importance des choix des hypothèses et surtout des décisions qui en découlent.

- **Sans la taxe de contribution les non-salariés devront payer 5 000FCFA/mois par ménage**

Le tableau ci-dessous, expose une comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii les plus impactant.

Tableau 5 : comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii les plus impactant.

Indicateurs	Scénario central	Gratuités non incluses	Enrôlement des non-salariés à 20% par an	Cotisation non-salariés 12 000FCFA / ménage	Sans taxe de contribution pour le RAMU	Sans taxe de contribution + 5000 FCFA cotisation
1er déficit	>2027	>2027	>2027	>2027	2023	>2027
Résultat 2018	36,0	38,8	36,0	34,8	-	-
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	64,4	16,4	38,7	-9,7	4.1
Fonds 2027	479,1	645,8	163,9	386,9	-96,8	41.3
Subvention Etat 2018	29,6	32,4	29,6	28,9	29,6	31.7
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	85,3	64,2	70,7	71,5	74.1
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	213,2	162,8	162,8	162,8
Moyenne charges 2018-2027	190,3	190,3	230,9	189,1	177,2	177,2
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	118,1	87,8	95,9	120
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	254,8	247,3	227,8	167,5	196

Si l'on ne dispose pas des 3% de taxe de contribution tirée du chiffre d'affaires de certains secteurs d'activités, il va falloir demander aux cotisants non-salariés de payer **une cotisation d'équilibre bien plus élevée que les 2000 FCFA/mois par ménage.**

D'ailleurs dans la dernière colonne on voit bien que **pour remplacer cette taxe** il faudra exiger des non-salariés une cotisation mensuelle **minimum de 5 000FCFA/mois par ménage**, ou augmenter la subvention de l'Etat.

Malgré cette cotisation qui semble élevée pour les non-salariés, en particulier dans l'informel et le monde rural, **le régime maintiendra son équilibre de justesse** et peut être **exposé à un déficit surtout à partir de 2025.**

II. INTRODUCTION

II.1 Contexte et objectifs

Au Burkina Faso, le système de sécurité sociale couvre seulement 7% de la population en juillet 2017, essentiellement au profit des travailleurs du secteur formel, et ne prend pas en charge le risque maladie.

Les populations éprouvent des difficultés pour accéder financièrement aux soins de santé et les travailleurs vivant de l'économie informelle urbaine et rurale courent à tout moment le risque de basculer dans la pauvreté, voire dans l'extrême pauvreté, du fait de la maladie et des dépenses catastrophiques y afférentes. Dans le souci d'étendre la protection contre le risque maladie à l'ensemble de la population et de permettre à chaque Burkinabè d'accéder aux services de santé requis, le Gouvernement a engagé la réflexion en vue de mettre en place un régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

Le schéma envisagé est celui d'une assurance maladie obligatoire incluant une assistance pour les personnes en situation d'indigence et un système de gratuité qui peut se traduire en exemptions de cotisations, en exemptions de copaiement ou les deux, pour les populations suivantes :

- Les enfants de 0 à 5 ans au plus ;
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes handicapées ;
- Les personnes âgées.

L'étude a pour objectif de déterminer les paramètres devant **assurer l'équilibre financier** du RAMU à court, moyen et long terme, tenant compte de la Loi et :

- ✓ Des hypothèses à projeter sur les trois piliers du RAMU à savoir :
 - La population éligible selon les données de ses différents segments,
 - Le panier de soins à couvrir,
 - La capacité de financement des différents acteurs ;

- ✓ En fonction de l'évolution de l'environnement dans lequel le Régime se développera (paramètres démographiques, éligibilité progressive des populations au RAMU ; Le panier des biens et services médicaux ; Croissance économique, emploi, et capacité croissante de financement patronal, salarial et étatique).

Cette étude actuarielle s'inscrit d'autre part dans le cadre des orientations légales de la loi portant promulgation du RAMU, et ce en vertu de son article 53 qui énonce :

« Le régime d'assurance maladie universelle institué par la présente loi est géré selon le principe d'équilibre financier entre les ressources stables et les dépenses du régime.

Une étude actuarielle externe est réalisée au moins tous les cinq ans afin de consolider la pérennité de l'équilibre financier du régime. »

II.2 Démarche mise en œuvre de l'étude

Notre démarche suivie a été construite sur la base des dispositions légales, des orientations des institutions rencontrées, de notre compréhension des objectifs de l'étude ainsi que sur la base de nos convictions et de notre expérience dans ce type de projets.

II.2.1 Collecte des bases de données et des documents

- Collecte de l'ensemble des **données démographiques et socio-économiques** détaillées et/ou agrégées (selon disponibilité), auprès des **organismes de sécurité sociale et des mutuelles**, relatives aux :
 - Populations des assurés et leurs ayants droit par âge, sexe, situation matrimoniale et assiette de cotisation, et si possibles des images historiques
 - Bilans économiques et études prospectives déjà réalisés
 - Statistiques sur la mortalité
 - Rencontres et ateliers avec les directions des études de la CNSS et de la CARFO

- Données relatives à la population des enfants de 0-5 ans, femmes enceintes, les indigents et les ménages vulnérables + Panier des programmes de la gratuité nationale
- Données sur la consommation médicale (Dépenses de santé) auprès de la direction des statistiques du ministère de la santé, La Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) et le Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle (ST/AMU) du Burkina Faso
- Rapports des comptes nationaux de la santé
- Rapport d'activités du marché Burkinabé de l'assurance
- Rapport d'étude sur le secteur informel + études sur les revenus

II.2.2 Manipulation et fiabilisation des données collectées :

- Des tests et des contrôles permettant d'apprécier l'exhaustivité et l'exactitude des données ;
- Des analyses statistiques permettant d'apprécier la pertinence et la qualité des données ;
- Si nécessaire, l'organisation d'ateliers et des entrevues auprès des personnes ressources.

II.2.3 Proposition de solutions pour

- La correction des incohérences ;
- La complétude des informations manquantes
- Les pistes de contournements pour données manquantes

Une bonne collecte des données nous permet de réaliser :

- ✓ Une modélisation de l'évolution des dépenses et de prise en charge du RAMU en fonction de plusieurs scénarios portant sur l'évolution tendancielle de la démographie de la population éligible, des besoins des bénéficiaires en prestations de santé prioritaires et des capacités de financement des acteurs.

- ✓ Une prévision annuelle sur le long terme à horizon de dix ans, entre 2018 et 2027, des dépenses du RAMU ;

II.3 Détermination des paramètres de l'étude actuarielle

Détermination des scénarios (Populations, Panier de soins ; Progressivité) à étudier :

- Populations éligibles :
 - Détermination des effectifs par segment éligible l'année n ;
 - Estimation de l'évolution des effectifs de n+1 à n+10 ;
- Panier de soins :
 - Détermination du panier de soins par segment ;
 - Détermination du coût des paniers de soins ;
 - Estimation de l'évolution du coût des prestations médicales et du panier de soins sur l'horizon de l'étude ;
- Estimation des besoins de financement ;
- Détermination des modalités de financement par scénario.

III. DESCRIPTION DU RAMU

III.1 Présentation de l'AMU

L'assurance maladie universelle est une prestation qui sera gérée par la CNAMU. Elle garantit pour l'assuré et les membres de sa famille à charge la couverture des risques et frais de soins de santé inhérents à la maladie, à la maternité et à la réhabilitation physique, par la prise en charge des frais de soins curatifs, préventifs et de réhabilitation.

Comme son nom l'indique le régime ambitionne de couvrir l'ensemble de la population de façon progressive, selon le schéma suivant :

- La population des salariés et des retraités des secteurs public et privé ainsi que leurs ayants droit sera couverte dès 2018 ;
- La population des indigents, qui sera prise en charge par l'Etat, adhérera à partir de 2019, avec une cadence d'environ 10% par an en fonction de l'avancement des travaux d'identification ;
- La population des personnes actives non salariées sera couverte à partir de 2019 pour les professions organisées. En ce qui concerne les professions actuellement non organisées cette adhésion sera faite par catégorie socio-professionnelle dès que les travaux d'organisation et d'identification des membres d'une catégorie seront réalisés.
- La 4^{ème} catégorie, elle concerne les personnes bénéficiant des programmes de gratuité de l'Etat. Ces personnes continueront à bénéficier des prestations prévues par ces programmes sans discontinuer, tant qu'ils ne seront pas devenus assurés cotisants eux même ou ayants droit d'un assuré cotisant.

Le financement du régime qu'il provienne des assurés cotisants ou de l'Etat, pour les différents segments de population, est géré par la CNAMU conformément aux dispositions de la Loi 060-2015/CNT.

III.1.1 Acteurs concernés

Les acteurs entrant en jeu sont :

- Les employeurs des salariés et les assurés de la CNAMU ;
 - Les titulaires de pensions CNSS et CARFO. Ces derniers sont considérés comme employeurs des retraités ;
 - Les Organismes délégataires de gestion, pour les fonctions dont ils ont la charge, conformément à la convention de gestion qui les lie avec la CNAMU ;
 - Les prestataires de soins externes ;
 - L'agence de Régulation de l'Assurance Maladie Universelle (ARAMU) ;
 - La CNAMU ;
 - Les CRAMU : Caisse régionales de la CNAMU
1. Les employeurs sont en charge d'effectuer leur affiliation et l'immatriculation de leurs salariés ;
 2. Les employeurs sont en charge d'effectuer leurs déclarations de salaire et verser les cotisations y afférentes pour le compte des assurés.
 3. Les assurés actifs non-salariés, versent leurs cotisations ;
 4. L'Etat verse les subventions au RAMU, à sa charge, au titre des assurés indigents et ceux bénéficiaires des programmes de gratuité ;
 5. Les assurés déposent leurs dossiers de demande de prise en charge, d'admission en ALD exonérante, et maladie auprès de la CNAMU ou du gestionnaire délégué. Ils y déclarent aussi les membres de leurs familles et y déposent leurs réclamations.
 6. Les prestataires de soins adressent à CNAMU, les relevés des prestations réalisées et les dossiers y relatifs, les demandes des prises en charge au profit de l'assuré ou des remboursements relatifs aux prises en charge déjà accordées et exécutées ;
 7. Les prestataires de soins publics communiquent périodiquement la listes des services et prestations médicales rendues aux assurés pour règlement ;
 8. L'ARAMU a pour mission la régulation du régime de l'assurance maladie universelle. Elle sera appelée à produire les nomenclatures des actes médicaux, les référentiels de prise en charge des maladies et tout autre outil de régulation. Dans l'attente de sa création ces

outils sont arrêtés par le Ministère de la Santé.

9. La CNAMU gère, ou délègue la gestion, de l'ensemble des processus AMU par l'affiliation des employeurs, l'immatriculation des bénéficiaires, la réception des demandes des assurés et prestataires, la collecte des cotisations, le recouvrement, la vérification du droit à la prestation sous-jacente et le service des prestations. Dans tout ce qui suit, la référence à la CNAMU renvoi aux Gestionnaires délégués dans tout ce qui est en rapport avec les fonctions citées ci-avant.

III.1.2 Le panier de soins de l'AMU comprend

- Les hospitalisations
- Les soins ambulatoires, à l'exception de ceux fournis dans les CHR et CHU ;
- Les soins à l'étranger ne sont pas pris en charge.

III.1.3 Vérification et maintien du droit à l'AMU

Sont susceptibles de bénéficier de l'AMU :

- Les assurés salariés, les assurés actifs non-salariés, les Indigents, les pensionnés
Les enfants et conjoints de ces derniers, les divorcés, les veuves et les orphelins
- Ainsi que les bénéficiaires des programmes de gratuité de l'Etat.

Sous certaines conditions, le droit peut être maintenu pour les bénéficiaires.

III.2 Prestation de l'AMU

III.2.1 Description générale

Le projet de décret du panier de soins porte sur :

- Les prestations de soins en externe ou soins ambulatoires,
- Les prestations de soins en hospitalisation,
- Les produits pharmaceutiques,
- Les appareillages.

Le panier de soins comprend :

- Les actes de médecine générale et de spécialités médicales et chirurgicales ;
- Les actes infirmiers ;
- Les soins relatifs au suivi de la grossesse, à l'accouchement et à ses suites ;
- Les actes et les soins liés à l'hospitalisation et aux interventions chirurgicales ;
- Les soins bucco-dentaires d'urgence ;
- Les examens de biologie médicale ;
- Les actes de radiologie et d'imagerie médicale ;
- Les explorations fonctionnelles ;
- La dispensation des médicaments, produits pharmaceutiques et consommables administrés pendant les soins et admis à prise en charge directe ;
- Les actes de transfusion des produits sanguins labiles ;
- Les actes de rééducation fonctionnelle et de kinésithérapie ;
- Le transport médicalisé des malades vers les établissements de santé ;
- Les consultations de médecine traditionnelle agréées.

Les prestations fournies sont assorties d'un ticket modérateur qui représente la part qui reste à la charge de l'assuré comme suit :

- Pour les prestations en ambulatoire : 30% ;
- Pour les prestations en Hospitalisation : 20% ;
- Pour les affections chroniques, et quelle que soit la maladie et son coût : le ticket modérateur que peut supporter l'assuré ne doit jamais excéder 30.400 FCFA, soit le SMIG. A cet effet la CNAMU fixe pour chaque maladie chronique, la part prise en charge et la part restante à la charge de l'assuré comme ticket modérateur.

Les assurés des deux segments de population Indigents et bénéficiaires des programmes de gratuité, ne supportent aucun ticket modérateur, la totalité des frais de soins étant supportée par la subvention de l'Etat.

L'hospitalisation, qui s'inscrit dans le cadre d'un séjour médical avec une ou plusieurs nuitées, donne droit :

- Au remboursement ou à la prise en charge des soins liés à l'hospitalisation ;

- Aux interventions chirurgicales ;
- Et inclut le séjour hospitalier, les honoraires des actes médicaux, chirurgicaux, paramédicaux, d'analyse de biologie médicale, de radiologie et d'imagerie médicale, des explorations fonctionnelles, d'odontologie, de rééducation fonctionnelle, de kinésithérapie ;
- Ainsi que les médicaments.

Sont inclus également les appareils de prothèse et d'orthèse, les dispositifs médicaux ou implants nécessaires à l'accomplissement de l'acte médical y compris les actes de chirurgie réparatrice. La liste de ces dispositifs médicaux et leur tarif pris en charge par la CNAMU, sont fixés par la CNAMU.

IV. PROJECTION DEMOGRAPHIQUE

Dans ce chapitre nous réalisons une projection démographique de la population Burkinabé et des différents segments de populations objet de l'étude et ce, à partir de l'année de base 2018 jusqu'à 2027.

IV.1 Les données utilisées

- ✓ Nous disposons d'un rapport d'étude de l'INSD basé sur le recensement général de la population de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006). Ce rapport contient les projections 2007-2050 de la population burkinabé selon trois scénarios, dont on a retenu le scénario tendanciel.
- ✓ Nous avons également eu recours au tableau de bord 2015 des indicateurs de santé (Notamment le tableau 15 : situation des avortements par région en 2015) pour projeter l'effectif des femmes parturientes ;
- ✓ Le fichier de données brut de la « SOLDE » ;
- ✓ L'annuaire statistique de la CARFO de l'année 2015 ;
- ✓ L'annuaire statistique de la CNSS de l'année 2015 ;
- ✓ Et d'autres statistiques relatant quelques évolutions des populations de la CNSS, CARFO et les fonctionnaires.

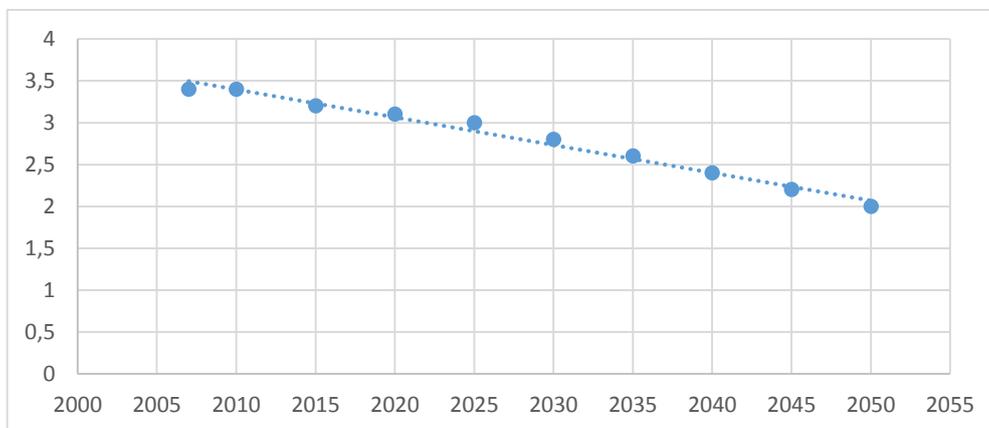
IV.2 Projection de la population globale

IV.2.1 Hypothèse sur le taux d'accroissement naturel

Les données disponibles dans le rapport de l'INSD vont jusqu'à 2050, certes, mais à partir de 2020 elles ne sont disponibles que par intervalle de cinq ans. Donc pour la période qui nous intéresse 2021-2027, nous ne disposons que de l'année 2025.

Le graphe ci-dessous expose les valeurs du taux d'accroissement naturel projeté par l'INSD.

Figure 5 : Evolution du taux d'accroissement naturel entre 2007 et 2050



Nous déduisons par extrapolation les taux d'accroissement naturel (TAN) de la période qui nous intéresse, présentés sur le tableau qui suit :

Tableau 6 : Evolutions des taux d'accroissement naturel

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TAN en %	3,1	3,08	3,04	3,02	3	2,96	2,92	2,8

IV.2.2 Résultats de la projection

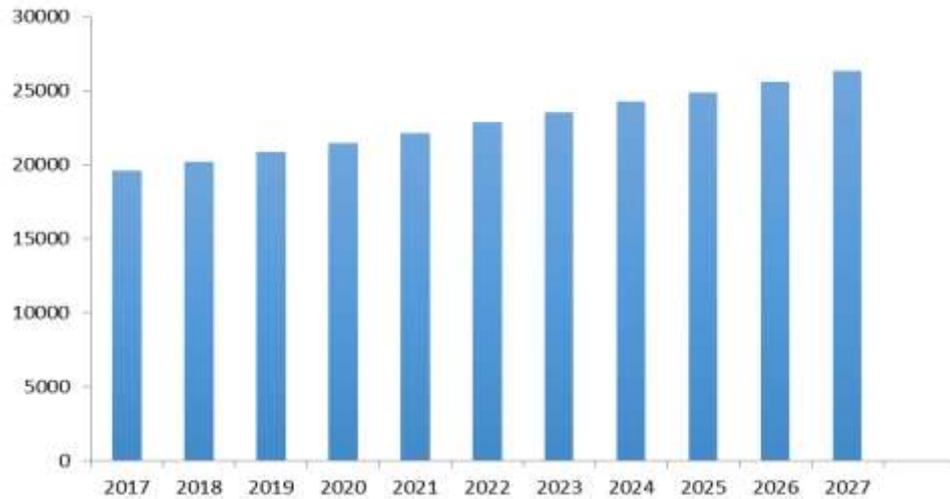
Le tableau ci-après représente la projection de la population totale du Burkina, après utilisation des TAN extrapolés.

Tableau 7 : Projection de la population Burkinabé (en milliers)

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population totale	20 200	20 900	21 500	22 162	22 840	23 535	24 245	24 900	25 637	26 355

La population Burkinabé estimée 20.2 Millions en 2018 peut atteindre 26.3 Millions à l'horizon 2027.

Figure 6 : Projection de la population Burkinabé



IV.3 Projection démographique de la population solvable

IV.3.1 Projection des salariés

IV.3.1.1 Secteur public

IV.3.1.1.1 Salariés actifs

Suite au traitement et analyse du fichier de données brut de la SOLDE, nous avons élaboré le tableau suivant, afin de déterminer les hypothèses de projection des actifs du secteur public.

Tableau 8: Evolution de la masse salariale et effectif de la population d'actifs 2012-2016

Actifs (fichier SOLDE)					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse salariale	Salaire moyen	Evolution salaire moyen
2012	116 387		220 816 513 207	1 897 261	
2013	122 228	5%	247 528 731 736	2 025 139	7%
2014	132 094	8%	323 281 627 355	2 447 360	21%
2015	139 930	6%	346 167 456 898	2 473 862	1%
2016	162 129	16%	438 446 043 996	2 704 304	9%
Evolution moyenne 2012-2016		8,72%			9,50%
Evolution retenue (hors valeurs élevées)		6,34%			5,71%

Sans prendre en compte les années exceptionnelles, nous constatons une évolution moyenne annuelle de 5.71% pour les salaires moyens et 6.34% pour l'effectif.

Pour les actifs du secteur public, nous retenons les hypothèses suivantes :

- Un taux d'évolution annuel des effectifs de 6.34 % ;
- Un effectif initial de projection de 162 129 vu à fin 2016 ;
- Assiette de départ des projections (Salaire moyen) 2 704 304 FCFA vu à fin 2016 ;
- Un taux d'évolution annuel des salaires moyens de 5.71%.

IV.3.1.1.2 Retraités

Nous avons déduit deux informations via l'annuaire statistique de la CARFO, que nous exposons dans les tableaux suivants :

Tableau 9: Evolution d'effectif et de la pension moyenne des retraités de la CARFO 2012-2016

Retraités CARFO (Annuaire statistique 2015) page 47					
Année	Effectif	Evolution Effectif %	Total pensions	Pension moyen	Evolution Pension moyenne
2011	10 294		11 222 639 888	1 090 212	
2012	11 089	8%	12 371 563 352	1 115 661	2%
2013	11 942	8%	13 716 616 264	1 148 603	3%
2014	12 683	6%	14 949 252 104	1 178 684	3%
2015	13 735	8%	16 627 208 124	1 210 572	3%
Evolution moyenne 2011-2015		7,48%			2,65%
Evolution retenue		7,48%			2,65%

Nous constatons une évolution moyenne annuelle 7.48% pour l'effectif des retraités de 2.65% pour les pensions.

Tableau 10: Evolution d'effectif des retraités de la CARFO 2011-2015

Retraités CARFO (Annuaire statistique 2015) page 43					
Année	Effectif	Nouveaux retraités	Evolution Effectif %	Extinction des pensions	Taux d'extinction des Pensions
2011	10 294	1 359	9%	433	4,21%
2012	11 089	1 400	9%	413	3,72%
2013	11 942	1 430	8%	453	3,79%
2014	12 683	1 323	7%	380	3,00%
2015	13 735	1 515	8%	476	3,47%
Evolution moyenne 2011-2015			8,22%		3,64%
Evolution retenue			8,22%	431	3,64%

L'effectif des retraités augmente de 8.22% en moyenne annuellement, avec un nombre d'extinction annuelle de 431, soit un taux moyen d'extinction de pension de 3.64%.

Tableau 11 : Effectif des actifs de la CARFO par catégories en 2015 (annuaire statistique page 34)

Effectif et âge de retraite 2015 selon les catégories des salariés annuaire de statistique page 34						
Catégories	P	A	B	C	D	E
Effectif	1 580	34 719	54 881	52 377	10 714	2 359
Age de retraite	55	60	58	58	63	55
Age de retraite moyen pondéré						59

On peut estimer un âge moyen de retraite pondéré qui est de 59 ans. En nous appuyant sur cet âge, nous avons construit un échéancier des départs en retraite estimatifs des actifs pour la période 2016-2027.

Tableau 12 : Effectif des actifs par tranche d'âge de la CARFO en 2015 annuaire de statistique page 23

Echéancier de retraite dans les 15 prochaines années				
Tranche d'âge	Effectif	Echéancier de retraite	Période de sortie en retraite	Départs en retraite moyens par an
45-49	13421	2027	5 ans	2 684
50-54	9699	2024	6 ans	1 940
55-60	4673	2019	4 ans	1 184
Plus 60	64			

L'échéancier de retraite nous permet d'approcher le nombre des départs en retraite à la CARFO annuellement :

Période 2016-2019 : 1 184 retraités par an ;

Période 2020-2024 : 1 940 retraités par an ;

Période 2025-2027 : 2 684 retraités par an ;

Tableau 13 : Echéancier de départs en retraite à la CARFO

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Sortie en retraite 2016-2027	1 184	1 184	1 184	1 184	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	2 684	2 684	2 684

Pour les retraités de la CARFO nous retenons les hypothèses suivantes :

- Un effectif initial de projection de 13 735 ;
- Un taux d'extinction de pensions de retraités de 3.64 % ;
- Un taux d'évolution annuelle des pensions de 2.65% ;
- Une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 1 210 572 FCFA vu à fin 2015 ;

IV.3.1.1.3 Conjoints survivants

Nous avons dégagé deux informations sur la base de l'annuaire que nous exposons dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 14 : Evolution de la masse salariale et de l'effectif des veuves de la CARFO 2012-2016

Conjoints survivants CARFO (Annuaire statistique 2015) page 69					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse des pensions	Pension moyenne	Evolution Pension moyen
2011	8 915		3 047 928 104	341 888	
2012	9 091	2%	3 178 315 620	349 611	2%
2013	9 217	1%	3 318 116 240	360 000	3%
2014	9 348	1%	3 391 668 188	362 823	1%
2015	11 343	21%	4 044 505 158	356 564	-2%
Evolution moyenne 2011-2015		6,53%			1,07%
Evolution retenue (sans extrêmes)		1,59%			2,00%

Nous constatons une évolution moyenne annuelle des pensions de 2% et de 1.59% pour l'effectif des veuves.

Tableau 15 : Evolution d'effectif des veuves de la CARFO 2011-2015

Conjoints survivants CARFO (Annuaire statistique 2015) page 65						
Année	Effectif	Nouvelles veuves	Evolution Effectif %	Evolution % du nombre des veuves	Pensions éteintes	Taux d'extinction des pensions
2011	8 915	556	4%	5%	199	2,23%
2012	9 091	547	3%	5%	300	3,30%
2013	9 217	534	4%	4%	205	2,22%

2014	9 348	286	1%	2%	212	2,27%
2015	11 343	447	2%	3%	185	1,63%
Evolution moyenne 2011-2015			2,68%	4,06%		2,33%
Evolution retenue			2,68%	4,06%		2,33%

L'effectif des veuves évolue de 4% de l'ensemble des retraités en début d'année (en supposant que la majorité des veuves sont des conjointes de retraités) ;

Pour les conjoints survivants de la CARFO, nous retenons les hypothèses suivantes :

- Un effectif initial de projection de 11 343 vu à fin 2015 ;
- Un taux annuel des nouvelles veuves de 4% de l'ensemble des retraités en début d'année ;
- Un taux d'extinction des pensions de conjoints survivants de 2.33% ;
- Un taux d'évolution annuelle des pensions de 2% ;
- Une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 356 564 FCFA vu à fin 2015.

IV.3.1.2 Secteur privé

IV.3.1.2.1 Actifs

A partir des différentes données reçues de la part de la CNSS, nous avons dégagés plusieurs statistiques :

Tableau 16 : Evolution des cotisations et des effectifs de la population actif de la CNSS 2010-2016

Actifs CNSS rapport CNSS page 8 + stats rapport en CM					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Cotisation	Salaire moyen *	Evolution salaire moyen
2010	159 796		42 656 438 516	1 241 596	
2011	166 697	4%	47 357 498 630	1 321 364	6%
2012	184 318	11%	54 926 220 810	1 386 033	5%
2013	207 333	12%	61 950 772 030	1 389 760	0%
2015	230 994	6%	74 760 359 300	1 505 332	4%
2016	251 565	9%			
Evolution moyenne 2010-2016		9%			3%
Evolution retenue (extrêmes)					5,16%

(*) valeur estimée à partir des cotisations auxquelles nous avons appliqué la formule de calcul de cette dernier inversé pour remonter aux assiettes « (cotisation/21.5%)/effectif » 21.5% représente le taux de cotisation global.

Nous avons constaté une évolution moyenne annuelle de 5.16% pour les salaires moyens.

A partir du fichier de population reçu de la part de la CNSS nous avons constaté un taux d'évolution de la population des actifs de +6.67%.

Actifs CNSS						
Année	Effectif	Evolution Effectif %	Nouvelles recrues	Sortie en retraite	Effectif immatriculés	Taux d'évasion
2012	184 318		16 540	2 544	283 479	35,0%
2013	207 333	12,49%	23 015	2 908	298 648	30,6%
2014	217 102	4,71%	9 769	2 163	323 062	32,8%
2015	230 994	6,40%	13 892	2 249	346 336	33,3%
2016	251 565	8,91%	20 571		369 470	31,9%
Evolution moyenne 2011-2015						
Evolution retenue		6,67%	16 757	2 466		32,71%

Nous suggérons de retenir les hypothèses de projections suivantes :

- Un effectif initial de projection de 251 565
- Un taux d'évolution des actifs du secteur privé de 6.67%
- Une assiette (salaire moyen) de départ de projection de 1 505 332 FCFA
- Un taux évolution des salaires moyen de 5.20%.

IV.3.1.2.2 Retraités

A partir des données de la CNSS nous avons élaboré le tableau de statistiques suivant :

Tableau 17 : Evolution masse salariale et effectif des retraités de la CNSS 2011-2015

Retraités Rapport CNSS page 18 ET 24					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse des pensions	Pension moyenne	Evolution pension
2011	13 333		9 115 468 330	683 677	
2012	14 722	10%	10 263 053 540	697 124	2%
2013	16 836	14%	17 177 055 360	1 020 258	46%
2014	18 630	11%	20 495 204 880	1 100 118	8%
2015	19 725	6%	19 702 673 610	998 868	-9%
Evolution moyenne 2011-2015		10,33%			11,74%
Evolution retenue (extrêmes)		10.33%			4,90%

Nous constatons une évolution moyenne annuelle de 4.90% pour les pensions et de 10.33% pour l'effectif.

Pour les projections des retraités de la CNSS nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- Un effectif initial de projection de 19 725 vu à fin 2015
- 10.33% pour l'évolution des effectifs
- Une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 998 868 FCFA vu à fin 2015
- 4.90% pour l'évolution des pensions moyennes

IV.3.1.2.3 Veuves

A partir de l'annuaire statistique de la CNSS nous avons reproduit les statistiques suivantes :

Tableau 18 : Evolution masse salariale et effectif des veuves de la CNSS 2011-2015

Conjoints survivants CNSS page 18 ET 24					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse des pensions	Pension moyenne	Evolution pension
2011	12 946		2 547 716 210	196 796	
2012	13 623	5%	2 435 810 090	178 801	-9%
2013	14 496	6%	4 077 865 560	281 310	57%
2014	15 340	6%	4 658 346 060	303 673	8%
2015	16 064	5%	4 176 049 420	259 963	-14%
Evolution moyenne 2011-2015		5,54%			10,44%
Evolution retenue		5,54%			

Nous constatons une évolution moyenne annuelle de 5.54% pour l'effectif et de 10% pour les pensions moyennes.

L'évolution des pensions des veuves semble être volatile et ne permet pas de déduire un taux d'évolution pour des projections à long terme, pour une raison de manque de statistiques, nous retenons un taux identique à celui des retraités, soit 4.90%.

Pour les projections des veuves du secteur privé nous retenons les hypothèses suivantes :

- Un effectif initial de projection de 16 064 vu à fin 2015
- 5.54% pour l'évolution des effectifs
- Une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 259 963 FCFA vu à fin 2015
- 4.90% pour l'évolution des pensions moyennes

IV.3.1.3 Récapitulatif des hypothèses de projections des salariés et pensionnés

Nous récapitulons dans le tableau ci-après, les valeurs des hypothèses de projection démographiques et financières des salariés et des pensionnés :

Tableau 19 : Hypothèses de projection démographiques et financières des salariés et pensionnés

Population	PARAMETRES	Secteur Public	Secteur Privé
Projections	Année de départ	2018	2018
Actifs	Taux d'évolution des effectifs	6,34%	6,67%
	Taux d'évolution des salaires	5,71%	5,20%
	Recrutement annuel	11 151	?
Retraités	Taux d'évolution des effectifs	?	10,33%
	Taux d'évolution des pensions	2,65%	4,90%
	Taux d'extinction des pensions	3,64%	?
	Échéancier de départs en retraite	Oui	
Veuves	Taux d'évolution des effectifs	2,70%	6%
	Taux d'évolution des pensions	2%	4,90%
	Taux annuel des nouvelles veuves de l'ensemble des retraités en début d'année	4%	
	Taux d'extinction des pensions	2,33%	

Nous exposons aussi les assiettes des cotisations et les effectifs initiaux retenues pour les projections :

Tableau 20 : Assiettes annuelles moyennes de départ des projections en Franc CFA

Population	Secteur Public	Secteur Privé
Assiettes annuelles retenues		
Actifs	2 704 304	1 505 332
Année Source	2016	2015
Retraités	1 210 572	998 868
Année Source	2015	2015
Veuves	356 564	259 963
Année Source	2015	2015

Tableau 21 : Effectifs initiaux de projection

Population	Secteur Public	Secteur Privé
Effectifs initiaux		
Actifs	162 129	251 565
Année Source	2016	2016
Retraités	13 735	19 725
Année Source	2015	2015
Veuves	11 343	16 064
Année Source	2015	2015

IV.3.1.4 Résultats consolidés des projections de la population des salariés

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses retenus, les projections démographiques de la population des salariés du BURKINA FASO sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 22 : Projection démographique de la population des salariés du BURKINA FASO, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2027
Salariés et ayant droits	2 683	2 858	3 045	4 203	4 788
Secteur Public (Hors membres des forces armées)	211	224	237	321	362
Actifs (Ménage)	183	195	207	282	319
Retraités (Ménage)	16	16	17	23	27
Conjoints survivants (Ménage)	12	13	13	16	17
Ayant droit (conjoints & enfants) (*)	833	883	935	1 263	1 428
Secteur Privé (Ménage)	332	355	379	530	607
Actifs (Ménage)	286	305	326	450	512
Retraités (Ménage)	26	29	32	53	64
Conjoints survivants (Ménage)	19	20	21	28	31
Ayant droit (conjoints & enfants) (*)	1 307	1 397	1 493	2 089	2 391

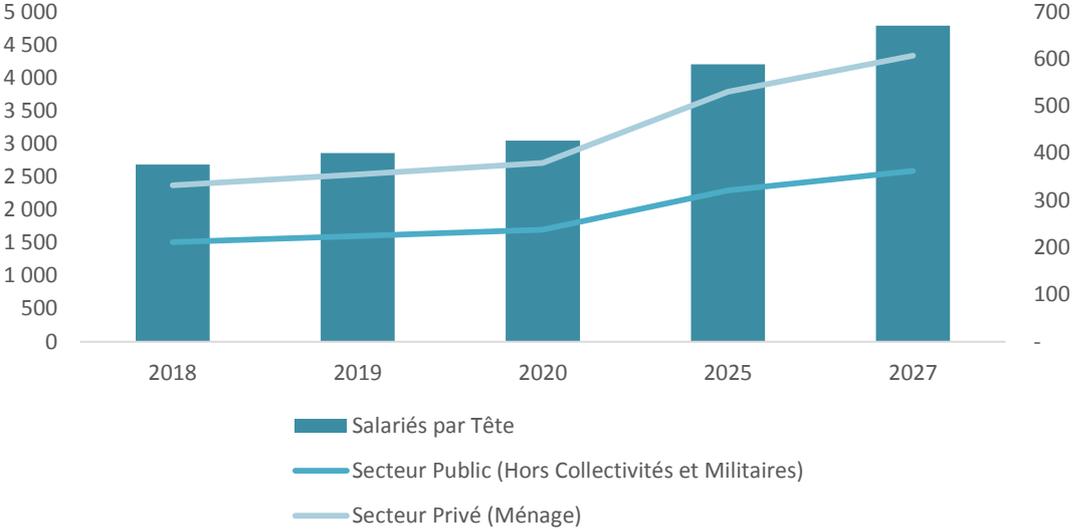
(*) Les ayants droits des salariés sont estimés en appliquant la taille moyenne du ménage urbain (4.94 personnes par ménage), selon l'INSD.

En 2018, la population des salariés et pensionnés représentera 13.28% de la population globale et un taux de 18.17% en 2027.

La population des salariés augmente considérablement sur la période 2018-2027 pour atteindre presque 4.8 millions personnes.

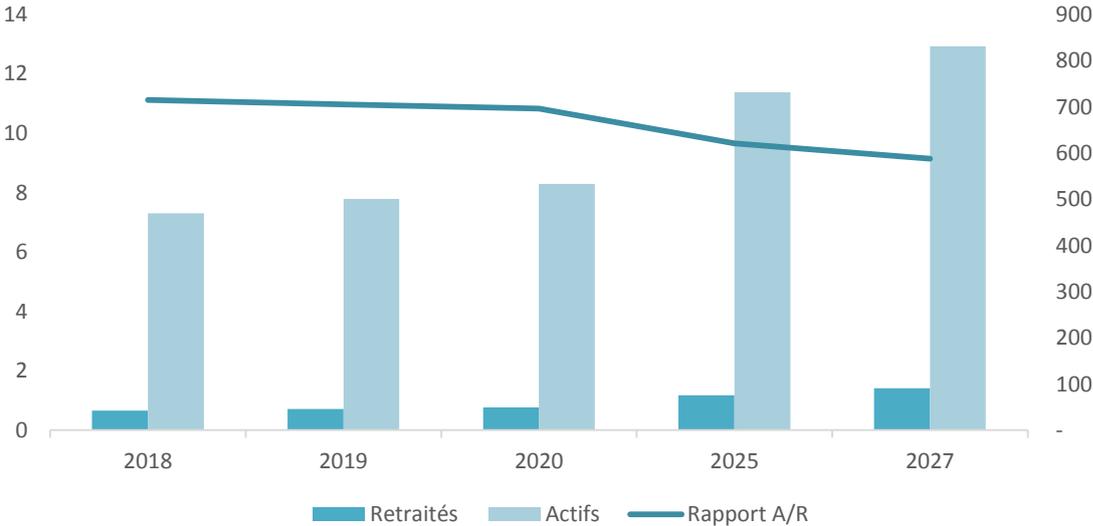
Le Graphique ci-dessous illustre les projections démographiques des salariés du BURKINA FASO :

Figure 7: Projections démographiques des salariés du BURKINA FASO (en millions)



L'écart entre la population du secteur public et du secteur privé s'élargit avec le temps ce qui montre que dans le future, le secteur privé sera le pilier de développement et d'emplois dans le pays.

Figure 8 : Projection des actifs et des retraités du BURKINA FASO 2018-2027



La structure de la population du pays (jeune) sera un atout pour le RAMU. L'impact de cette structure sur celle des salariés est que pour chaque retraité nous auront 10 actifs. Un facteur

important pour la mutualisation des risques de consommation médicale, qui est significativement élevé chez les retraités par rapport aux jeunes actifs encore en bonne santé.

Tableau 23 : Projection des assiettes individuelles moyennes de la population des salariés du BURKINA FASO 2018-2027, en FCFA

Secteurs	Type population	2018	2019	2020	2025	2027
Public						
	Actifs	3 021 953	3 194 506	3 376 912	4 457 590	4 981 181
	Retraités	1 309 386	1 344 084	1 379 702	1 572 462	1 656 907
	Conjoints survivants	378 389	385 956	393 675	434 649	452 209
Privé						
	Actifs	1 757 105	1 848 474	1 944 595	2 505 577	2 772 932
	Retraités	1 153 014	1 209 512	1 268 778	1 611 621	1 773 430
	Conjoints survivants	300 081	314 785	330 209	419 437	461 549

IV.3.2 Projections de la population des actifs non-salariés

La population des personnes actives non-salariés est dégagée en réduisant la population totale des deux populations relativement simples à estimer, à savoir la population des salariés et la population des indigents (développées ci-dessous).

IV.4 Projection de la population des indigents

Il s'agit dans cette catégorie des segments de populations dont la contribution au RAMU sera subventionnée partiellement ou totalement par l'Etat. Il a fallu distinguer ces différents segments pour isoler leur charge et ainsi aider les décideurs dans le choix des scénarios de couverture en ayant tous les détails sur le montant des subventions à prévoir et à quel rythme ces mêmes subventions risquent d'évoluer.

IV.4.1 Estimation de l'effectif de la population des indigents

Sur la base des principales conclusions tirées de l'enquête multisectorielle continue de l'INSD en 2014 « Profil de pauvreté et d'inégalité », nous avons estimé une taille pour la population d'indigents qui bénéficie au titre de l'article 48 de la Loi 60-2015/ANC de la prise en charge totale par l'Etat de sa cotisation, et ce selon deux scénarii :

Approche 1 :

- L'enquête fait ressortir un seuil de pauvreté de 153 530 FCFA par personne par an (soit environ 20 Euro/mois) ;
- L'indice de pauvreté en 2009 était de 46,10% et de 40,10 en 2014, soit une baisse de 14% en 5 ans ou bien, une baisse approximative annuelle de 2,8% ;
- En se basant sur cette baisse, l'indice de pauvreté en 2017 serait de l'ordre de 38% et donc une population de pauvres d'environ 7,42 millions.
- Cette population est concentrée dans le milieu rural avec un poids de 92% soit 6,83 millions de personnes considérées pauvres.

Approche 2 :

- L'extrême de la pauvreté est estimé en 2015 à 11,10% de la population.

Cet indicateur d'extrême pauvreté est défini comme étant « la *Proportion des individus dont le montant des dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) ne permettent pas de couvrir les besoins caloriques minima (2 283 kcal/jour/personne) s'ils devraient consacrer la totalité de leurs dépenses à l'achat de biens alimentaires. **Une personne qui ne parviendrait pas à couvrir ses besoins alimentaires de base même s'il devait consacrer la totalité de ses dépenses à l'achat des biens alimentaires** ».*

- Sur la base de cet indicateur, la population des personnes en extrême pauvreté en 2017 est estimée à 2,18 millions (sans considérer -par prudence- une chute entre 2014 et 2017, car ce ratio a chuté de 26,5% en 2003 à 20% en 2009 et à 11,10 en 2014).
- Le milieu rural représente 94,4% soit une population de 2,05 millions.

Approche proposée :

Nous avons reçu auprès du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Protection Sociale, les résultats de la phase pilote de ciblage des personnes vulnérables dans cinq communes. Cette phase pilote affiche une proportion de vulnérables estimée à 54,81% de la population de ces communes.

A l'issue de ces trois constats, nous privilégions l'utilisation de la première approche, qui se limite à la population de pauvres, soit environ 38% en 2017.

IV.4.2 Projection des femmes parturientes

Les femmes parturientes bénéficient depuis juin 2016 d'une gratuité au niveau des frais de soins de santé relatifs au suivi de la grossesse et aux frais d'accouchement. Le RAMU jouera un rôle très important à ce niveau également, puisqu'on conçoit dans le scénario central de cette étude que les femmes parturientes seront enrôlées à 100% au RAMU à partir de 2018.

Pour estimer et projeter la taille de cette catégorie de la population, nous nous baserons sur la projection des naissances annuelles auxquelles on rajoutera un pourcentage pour tenir compte des cas d'avortement.

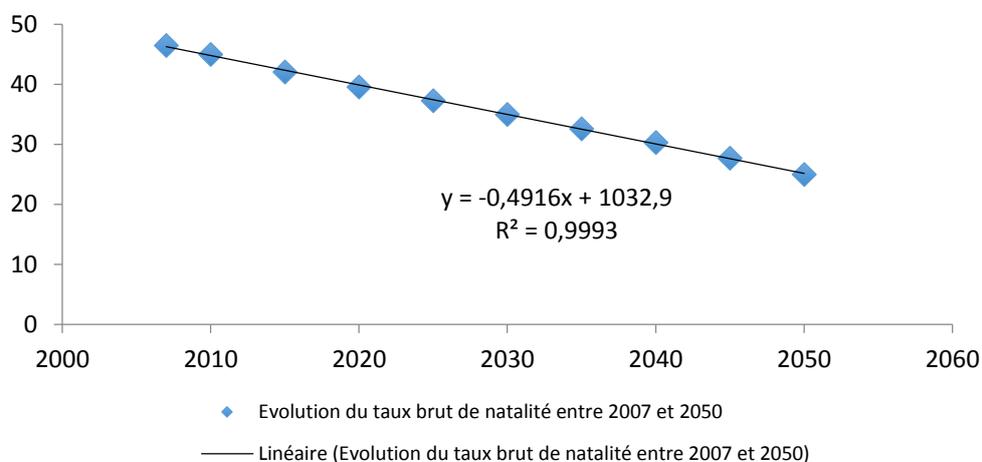
IV.4.2.1 Hypothèses : sur l'effectif des femmes parturientes

- Les accouchements gémellaires sont négligeables et donc, on suppose que le nombre de femmes est égal au nombre de naissances ;
- On y ajoute 3% comme pourcentage des avortements par rapport aux naissances. Le 3% est constaté sur les tableaux de l'annuaire statistiques du Ministère de la santé de 2015.

IV.4.2.2 Hypothèses : sur le taux brut de natalité

Un ajustement du taux brut de natalité par les années d'observations disponibles, nous a permis de supposer que la tendance du TBN est linéaire.

Figure 9 : Evolution du taux brut de natalité entre 2007 et 2050



Par la suite, nous avons calculé les taux bruts de natalité manquants des années 2021-2027 par extrapolation et qui sont affichés sur le tableau suivant :

Tableau 24 : Taux bruts de natalité 2020-2027

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TBN en %	39,6	39,16	38,68	38,22	37,76	36,84	36,38	35

IV.4.2.3 Résultats de la projection

Nous avons exploité ses TBN pour projeter le nombre de naissances. Le résultat de cette projection est exposé dans le tableau qui suit :

Tableau 25 : Projection du nombre de naissances, en Milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Naissances	822	837	853	868	884	900	918	930	945	961

L'effectif des naissances de la population Burkinabé connaîtra une forte croissance sur la période de projection 2018-2027, allant de 822.000 naissances en 2018 à plus de 960.000 naissances en 2027 ;

En parallèle, on estime l’effectif des femmes parturientes qui continuera à croître sur la période 2017-2027 pour atteindre environ 1 million de femmes parturientes.

Tableau 26: Evolution de la population des femmes parturientes, en Milliers

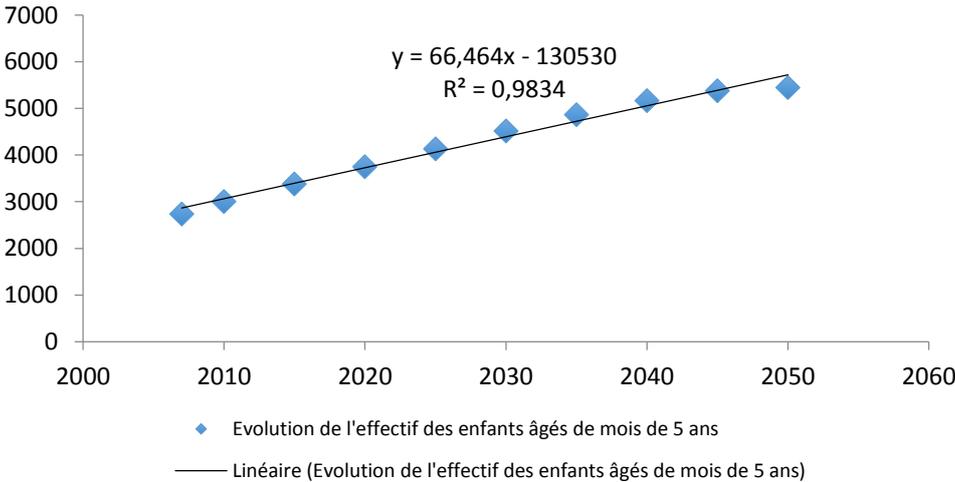
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Femmes parturientes	822	837	853	868	884	900	918	930	945	961

IV.4.3 Projection des enfants âgés d’au plus 5 ans

IV.4.3.1 Hypothèses : sur l’effectifs des enfants âgés D’au plus 5 ans

Sur la base du graphe ci-après, nous avons constaté que la tendance de l’effectif des enfants âgés d’au plus 5 ans projeté par l’INSD peut être bien approchée par de manière linéaire pour compléter les années non disponibles entre 2020 et 2027.

Figure 10 : Evolution de l’effectif des enfants âgés d’au plus 5 ans



IV.4.3.2 Résultats de la projection

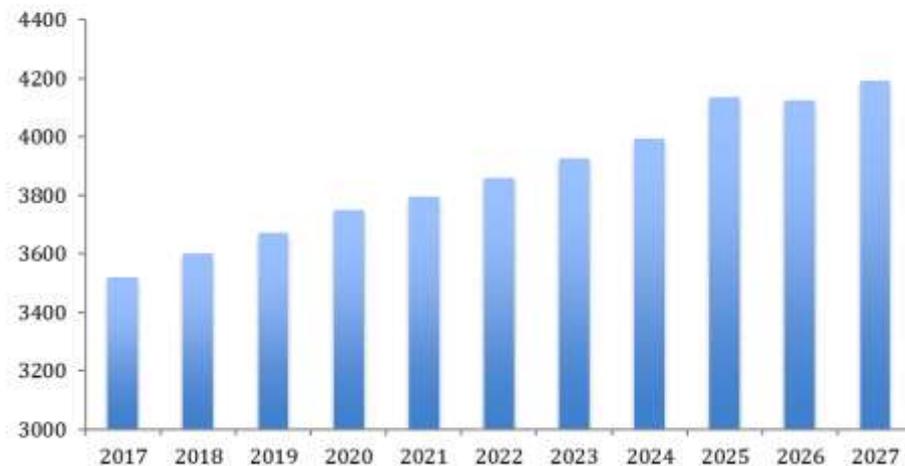
Le résultat de la projection de la population des enfants âgés d'au plus 5 ans est présenté sur le tableau qui suit :

Tableau 27 : Projection des enfants âgés d'au plus 5 ans en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Enfants 0-4 ans	3 600	3 670	3 750	3 794	3 860	3 927	3 993	4 135	4 126	4 126

L'effectif des enfants âgés d'au plus 5 ans croîtra de 15% entre 2018 et 2027.

Figure 11 : Evolution des enfants âgés d'au plus 5 ans



IV.4.4 Projection de la population des personnes en situation d'handicap :

IV.4.4.1 Hypothèses sur les personnes en situation d'handicap

En vertu des dispositions de la Loi 012-2010/AN, et des dispositions de l'article 3 du décret 2012-828 pris pour l'application de cette loi, les personnes en situation d'handicap bénéficient de prestations gratuites de santé dans les structures publiques, prises en charge par l'Etat.

Pour l'estimation de la subvention y afférente, on suppose que le taux de croissance des personnes en situation d'handicap reste stable à un niveau de 1,2% de la population totale, et ce sur la période de projection. Ce ratio ressort des résultats du RGPH de 2006.

IV.4.4.2 Résultats de la projection

Le résultat de la projection de cette population est présenté sur le tableau suivant :

Tableau 28 : Projection des personnes en situation d'handicap en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Personnes handicapées	242	250	258	267	274	282	291	299	308	316

IV.4.5 Projection des personnes âgées de plus de 60 ans :

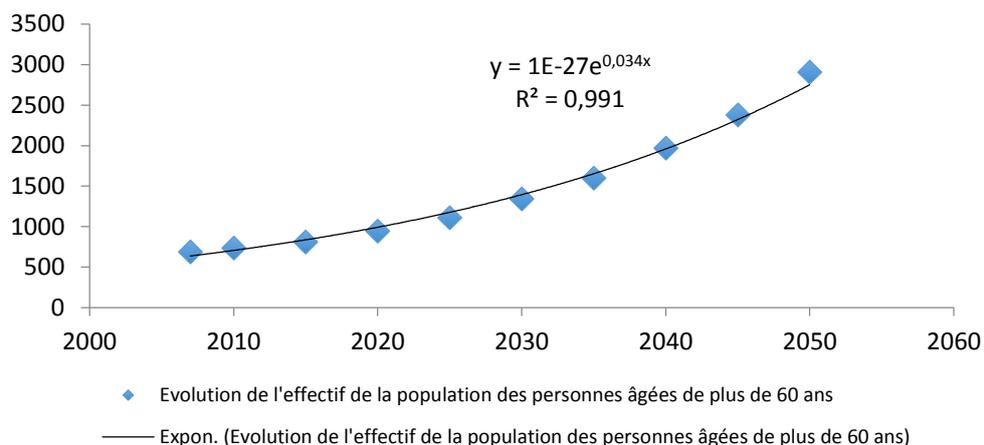
IV.4.5.1 Hypothèses : sur les personnes âgées de plus de 60 ans :

La Loi 024-2016/AN portant protection et promotion des droits des personnes âgées, a énoncé dans son article 10 que « Toute personne âgée, détentrice de la carte de personne âgée, bénéficie d'une réduction des actes des professionnels de la santé et des frais d'hospitalisation dans les structures publiques suivant les conditions définies par le régime de l'assurance maladie universelle au Burkina Faso. »

A cette fin il convient d'analyser et d'estimer la subvention de l'Etat au titre de la réduction accordée.

Le graphe suivant montre que la tendance de la population des personnes âgées telle que projetée par l'INSD à une allure exponentielle (le taux d'ajustement est très bon).

Figure 12 : Evolution de l'effectif de la population des personnes âgées de plus de 60 ans



IV.4.5.2 Résultats de la projection

Selon cette allure, nous avons pu compléter la projection de l'effectif de cette population pour les années où l'information est manquante. Le résultat de cette projection est présenté sur le tableau qui suit :

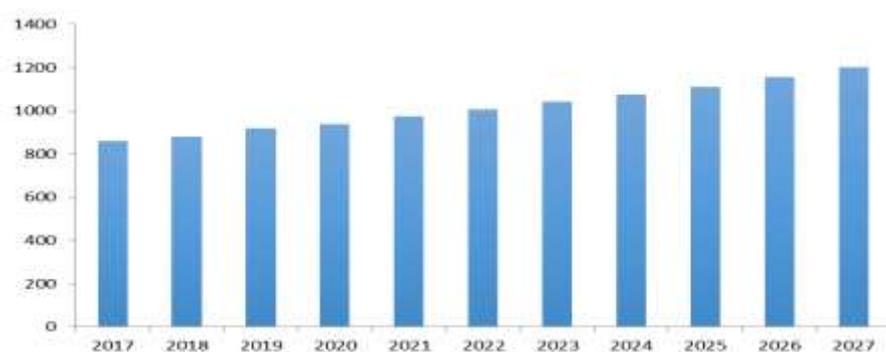
Tableau 29 : Projection des personnes âgées de plus de 60 ans en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Les personnes âgées	880	920	940	974	1 008	1 043	1 077	1 111	1 157	1 203

La population des personnes âgées du BURKINA Faso augmente d'une année à une autre sur toute la période 2017-2027, enregistrant une augmentation globale de 37%.

Il convient de rappeler, que les effectifs des personnes âgées titulaires d'une pension de retraite auprès de la CARFO ou la CNSS, ne seront pas concernés par la subvention.

Figure 13 : Evolution de la population des personnes âgées de plus de 60 ans en milliers



IV.5 Récapitulatif de la projection des sous-populations

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats par des projections des différentes composantes de la population Burkinabé, selon la segmentation nécessaire à la modélisation des engagements et des ressources du RAMU.

Tableau 30 : Récapitulatif des projections de la population, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2026	2027
Population globale	20 200	20 900	21 500	24 900	25 637	26 355
Population solvable	12 739	13 397	13 997	17 361	18 092	18 816
Salariés	2 683	2 858	3 045	4 203	4 486	4 788
Non-salariés	10 056	10 538	10 952	13 158	13 606	14 028
Population non solvable (Indigents)	7 461	7 503	7 503	7 539	7 545	7 539
Urbains	597	600	600	603	604	603
Ruraux	6 864	6 903	6 903	6 936	6 941	6 936
Programmes de gratuité (*)	4 446	4 532	4 628	5 093	5 099	5 116
Femmes parturientes (*)	822	837	853	958	930	961
Enfants 0-4 ans (*)	3 600	3 670	3 750	4 135	4 126	4 126
Handicapés (*)	242	251	258	299	308	316
Personnes âgées (*)	880	920	940	1 111	1 157	1 203

(*) Ces catégories figurent également dans les chiffres de deux grandes populations en haut du tableau (solvable et non solvable).

V. PROJECTIONS FINANCIERES

V.1 Hypothèses de projections

V.1.1 Hypothèses et paramètres relatifs aux prestations

V.1.1.1 Taux d' enrôlement de la population dans le régime

Selon le scénario central proposé pour le RAMU, l' enrôlement des populations dans le régime se fera selon les rythmes présentés ci-après :

Tableau 31 : Taux d' enrôlement prévu pour l' intégration de la population dans le régime

ANNEE D'ELIGIBILITE OBLIGATOIRE	2018	A partir de 2019
Salariés	100%	
Non-salariés		
	Rural (solvable)	+5% par an
	Urbain (solvable)	+10% par an
Population non solvable (Indigents)		+10% par an
Gratuité pour les femmes parturientes	100%	
Enfants d' au plus 5 ans	100%	
Personnes en situation d' Handicap	100%	
Personnes âgées	100%	

V.1.1.2 Taux de prise en charge (PEC)

Les taux de prise en charge du RAMU dépendront du type de population et des programmes de gratuités déjà opérationnels.

Au niveau de la population solvable, elle est composée de deux populations :

- Les salariés, et
- Les actifs non-salariés

Le régime RAMU supportera en moyenne 80% des prestations (Soins ambulatoires à 70% et les hospitalisations à 90%), un ticket modérateur moyen de 20% restera à la charge de la population cotisante.

Pour la population qui bénéficie déjà de la gratuité (Enfants d'au plus 5 ans et Femmes parturientes) deux cas de figure se présentes :

- Pour les enfants et femmes appartenant à des ménages dont le chef de famille est cotisant au RAMU, l'Etat accordera une subvention de 20% au régime afin de couvrir le ticket modérateur ;
- Pour les enfants et femmes appartenant à des ménages dont le chef de famille n'est pas cotisant au RAMU, l'Etat supportera les 100% du coût de ces prestations ;

Population indigente : Cette population sera prise en charge à 100% par une subvention étatique de 100%.

V.1.1.3 Taux d'aggravation 2018-2022

L'avènement du RAMU aura certainement un impact non négligeable sur les habitudes de consommations des soins de santé de la population Burkinabé. Ce changement se fera sentir davantage auprès des populations rurale et indigente.

Il est alors nécessaire de prévoir une aggravation de la fréquence de consommation médicale qui doit combiner deux effets :

- Augmentation de la fréquentation individuelle : la probabilité de consulter un médecin par an ;
- Augmentation du nombre d'épisodes ;

Dans l'absence de statistiques, ni d'un benchmark régional, nous suggérons de retenir par prudence un taux d'aggravation de 7% annuellement sur les 5 premières années 2018-2023 en supposant que le régime atteindra sa vitesse de croisière d'ici là.

Ce niveau de 7% vient de l'expérience d'un large régime marocain qui a connu une période de montée en puissance.

V.1.1.4 Taux d'inflation 2023

Du moment que le régime assurera principalement les prestations fournies au niveau des formations sanitaires publiques et que les prix des prestations sont conventionnés avec la CNAMU et ne subissent pas de révisions significatives sans que l'Etat ne le décrète, nous pouvons supposer que globalement le tarif unitaire des prix des soins peut demeurer stable quelques années.

Toutefois, nul n'est à l'abri des évolutions technologiques qui apportent avec elles souvent une hausse des prix.

Pour ce, nous suggérons de supposer que les parties prenantes peuvent négocier une révision des coûts des prestations dans cinq ans par exemple, et qui peut avoir un impact sur le coût du panier d'une augmentation de +10%.

V.1.1.5 Période de stage

Une période de stage de 3 mois sera exigée à tous les nouveaux adhérents cotisants. Durant cette période, ils paieront les cotisations mais ne bénéficieront pas des prestations.

C'est une pratique courante qui parfois, va jusqu'à 6 mois et permet de constituer un fonds de réserves pour les besoins trésorerie surtout au démarrage du régime.

C'est également une action qui peut moraliser (relativement) le risque.

V.1.2 Détermination du coût du panier de soins

V.1.1.1 Données utilisées :

- Les rapports des comptes nationaux de la santé de 2015
- Les annuaires statistiques du Ministère de la santé
- Les canevas du nombre d'épisodes de soins et coûts des prestations renseignés par quelques CHR (05 CHR)
- Base de données des gratuités accordées aux enfants et aux femmes parturientes de Juin 2016 à Mai 2017 : Nombres d'actes et coûts.

V.1.1.2 Coût moyen du panier de soins des gratuités :

A partir de la base de données des gratuités accordées aux enfants et aux femmes parturientes de Juin 2016 à Mai 2017, nous avons dégagé les statistiques suivantes :

Tableau 32 : Coût des gratuités et évaluation des coûts moyens

Paniers de soins	Total Coûts Prestations en FCFA	Population Potentiellement bénéficiaire	Coût moyen par tête en FCFA
Le panier de gratuité pour les femmes parturientes	12 215 873 578	834 000	14 647
Les soins pour les enfants d'au plus 5 ans	13 835 823 265	3 520 000	3 931
Total gratuités	26 051 696 843	4 354 000	5 983

On constate alors que le coût moyen du panier des soins relatifs à la femme parturiente s'établit à 14 647 FCFA, tandis que celui de l'enfant s'élève à presque 4 000FCFA.

En l'absence d'un historique suffisant de ces gratuités, il nous est difficile d'anticiper une évolution de ces coûts moyens. Toutefois, par prudence nous appliquerons l'hypothèse d'aggravation de la sinistralité du régime entier à cette population également, même si elle peut paraître un peu surestimée.

Coût moyen du panier de soins normal (autres que la femme parturiente et l'enfant de moins de 5 ans) :

L'examen de l'ensemble des sources d'information nous permet d'estimer un coût moyen du panier des soins selon différentes approches développées ci-après.

Avant de présenter les approches de détermination du coût du panier de soins moyen, nous invitons le lecteur à examiner le contenu du tableau suivant issu des Comptes Nationaux de la Santé de 2015. Ce tableau croise les montants des dépenses courantes de la santé entre les régimes de financement de ces dépenses et les types de prestataires. En plus ces montants sont éclatés entre prestataires publics et privés.

Les principaux chiffres qui ressortent de ce tableau et que nous utiliserons dans la présente analyse sont :

- La Dépense courante de santé (Hors investissements) est de 358,3 milliards de FCFA en 2015 ;
- La part financée par les ménages est de 129.9 Mrds FCFA ;
- La part financée par les entreprises (en tant qu'employeurs) directement ou indirectement à travers des organismes d'assurance est de 21,5 Mrds FCFA ;
- La part des frais de santé dépensée dans le secteur privé par rapport à la DCS totale est de 26% ;
- Hors biens médicaux (médicaments, dispositifs ...etc.), la part des prestataires privés se limite à 7% ;
- La part du secteur privé (hors biens médicaux) dans les dépenses effectuées par les ménages s'élève à 13% ;
- Au niveau des dépenses financées par les entreprises, la part du privé (hors biens médicaux) est de 26%.

Tableau 33 : Détails de la dépense courante de santé en 2015 par type de prestataires de soins et par régime de financement. Source Données du CNS 2015. Chiffres en Millions FCFA.

		Admin publique	Entreprises	Ménages	ISBLS M	Reste du monde	Total	Total DCS	Part privé
Hôpitaux	Public	30 070	6 330	33 551	116	1 828	71 895	88 834	19%
	Privé	-	6 179	10 760	-	-	16 939		
Prestataires de soins de santé ambulatoire	Public	37 955	1 022	15 688	305	19 053	74 022	74 177	0%
	Privé	-	-	154	-	-	154		
Prestataires de services auxiliaires	Public	-	9	-	24	-	33	6 468	99%
	Privé	-	9	6 426	-	-	6 435		
Détaillants et autres prestataires de	Public	876	-	-	-	2	878	71 636	99%
	Privé	86	7 344	63 328	-	-	70 759		

biens médicaux									
Prestataires de soins préventifs	Public	10 459	154	-	3 668	72 991	87 272	87 272	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	Public	19 801	4	4	-	7 712	27 520	27 520	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Autres	Public	1 747	415	-	228	-	2 390	2 390	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Total	Public	100 908	7 934	49 243	4 341	101 584	264 011	358 297	26%
	Privé	86	13 532	80 669	-	-	94 287		
Total DCS		100 994	21 466	129 912	4 341	101 584	358 297		
Part du privé		0%	63%	62%	0%	0%	26%		
Part privé <u>hors biens médicaux</u>		0%	29%	13%	0%	0%	7%		

L'objectif des approches développées ci-après est de dégager un coût moyen individuel du panier de soins qui ne va être consommé qu'auprès des prestataires de soins publics, sauf pour les biens médicaux qui sont principalement commercialisés par des prestataires privés. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous définissons ci haut des ratios du privé « hors biens médicaux ».

Pour continuer, il nous faudra tenir compte d'un écart naturel entre les prix des prestations pratiquées dans le secteur privé et celles exercées dans les formations sanitaires publiques. Toujours, hors biens médicaux, ceci nous permettra de ramener les dépenses effectuées dans le privé à un niveau de prix du public et ainsi corriger les montants qui seront par la suite rapportés à la taille de la population (là encore selon des variantes explicitées dans ce qui suit). Si l'on suppose qu'une prestation privée est en moyenne 3 fois plus chère que celle pratiquée dans le public, alors les 40.6 Mrds des dépenses dans le privé (hors biens médicaux) peuvent être ramenée à 13.5 Mrds au prix du public, ce qui engendre une économie (théorique) de 27.1 Mrds FCFA sur les dépenses courantes de santé.

On peut alors définir une dépense courante de santé estimée au prix public de 331 Mrds FCFA (358.2Mrds - 27.1 Mrds).

Cette correction nous permet d'estimer au mieux le coût des dépenses de santé d'un individu burkinabé aux prix du secteur public, qui s'élèverait à **17 890 FCFA**.

Voici quelques chiffres démographiques qui sont utilisés également dans cette analyse :

- Population du BF estimée en 2015 : 18.5 Millions
- Taux de pauvreté en 2014 : 40% (soit 7.4 Millions de personnes)
- Taux d'extrême pauvreté : 11.10% (soit 2.05 Millions de personnes)

V.1.1.3 Approche basée sur les dépenses nationales de santé pour la détermination du coût du panier

Cette approche vise à dégager un coût moyen par individu Burkinabé à partir des dépenses courantes de santé, en excluant les dépenses liées à des programmes spécifiques pris en charge par l'Etat, en particulier les vaccinations et les charges administratives.

Si l'on retire de la dépense courante de santé estimée au prix public de 331 Mrds FCFA les trois rubriques relatives aux :

- **Soins préventifs** (En supposant que la majorité de ces soins sont financés par l'état dans le cadre de programmes subventionnés), 103 Mrds FCFA (tirée du tableau 7 : Répartitions des dépenses courantes de santé par fonction de soins en 2014 et 2015) ;
- **Le coût global des gratuités** de la femme parturiente et l'enfant de moins de 5 ans, d'environ 26 Mrds FCFA ;
- Et des **frais de gouvernance et d'administration** du système de santé, 27,5 Mrds FCFA ;

On retrouve un **coût moyen de la dépense par tête (hors femme parturiente et l'enfant de moins de 5 ans) de 12 093 FCFA.**

Pour information, Les femmes parturientes et les enfants de moins de 5 ans représentent environ 22% de la population burkinabé.

On peut supposer que les personnes en extrême pauvreté (11.1%) ont, comparativement au reste de la population, une faible consommation de soins de santé, et qu'on néglige leur consommation, alors le coût moyen de la dépense par tête s'élèverait à **13 590 FCFA.**

V.1.1.4 Approche basée sur les sources de financement de la dépense nationale de santé pour la détermination du coût du panier de soins :

La logique de cette approche est de supposer que l'on facturera au RAMU les prestations du public au mêmes prix facturés actuellement à la population. Par conséquent, nous chercherons à isoler la part des dépenses de santé payée effectivement par les burkinabé (out of Pocket). Cette part doit être également ramenée aux prix du public.

Du même tableau ci haut, on peut dégager la subvention de santé effectivement **financé par la population** directement (129.9 Mrds FCFA) ou indirectement à travers les employeurs (21.5 Mrds) en 2015.

Si l'on ramène les prestations privées financées par la population au prix du public (3 fois moins cher), l'on se retrouve alors avec les valeurs suivantes :

- Dépenses au prix du public financées par les ménages : 118.3 Mrds FCFA
- Dépenses au prix du public financées par les entreprises : 17.3 Mrds FCFA

On a alors une dépense globale financée par la population au prix du public 135.6 Mrds FCFA.

En supposant qu'en 2015, les dépenses de soins de la femme parturiente et de l'enfant de moins de 5 ans, (d'environ 26 Mrds FCFA) auraient été payées par les ménages, on retient alors un montant de 109.6 Mrds FCFA (**hors femme parturiente et l'enfant de moins de 5 ans**).

Deux hypothèses s'imposent à ce niveau :

- H1 : On peut supposer que les personnes en extrême pauvreté (les 11%) ne contribue quasiment pas dans ce financement ;
- H2 : Ou on peut supposer que l'apport individuel d'une personne pauvre (40% de la population) dans le financement de la santé est inférieur à celui des personnes au-dessus du seuil de la pauvreté. Evalué approximativement de moitié.

Selon ces deux hypothèses 1 et 2 on ressort avec les coûts moyens par tête suivants :

	H1 : Extrême pauvreté 0% apport au financement	H2 : Une Personne pauvre apporte la moitié de la moyenne
Coût moyen par tête	8 536 FCFA	9 497 FCFA

V.1.1.5 Essai d'estimation à partir d'un échantillon de CHR :

A partir des données sur les nombres et les coûts des prestations renseignés par quelques CHR, on essaye de dégager des ordres de grandeurs pour les coûts unitaires d'un épisode complet en soins ambulatoires et de même en hospitalisation.

Hôpital	Type prestations	2014	2015	2016	
CHR - KAYA	C.U Ambulatoire		6 760	10 299	Inclut Médicaments Hospi
	C.U Hospitalisation		4 708	12 004	Hors médicaments
	C.U Global pondéré		6 416	10 661	
CHR - KOUDOUGO U	C.U Ambulatoire	3 193	3 347	3 562	Hors médicaments
	C.U Hospitalisation	14 815	16 931	23 704	Inclut Médicaments Hospi
	C.U Global pondéré	10 525	12 288	17 646	
CHR - GAOUA	C.U Ambulatoire	4 492	4 858	6 299	Inclut Médicaments
	C.U Hospitalisation	10 554	10 549	13 316	Inclut Médicaments
	C.U Global pondéré	6 973	7 230	9 133	
CHR - FADA	C.U Ambulatoire	3 762	4 111	5 235	Inclut Médicaments Hospi
	C.U Hospitalisation	1 478	856	969	Hors médicaments
	C.U Global pondéré	3 569	3 887	4 987	

Les données présentées ci haut sont à considérer avec beaucoup de précautions, en particulier au niveau du détail entre l'ambulatoire et l'hospitalisation, puisque les hôpitaux n'ont pas distingué avec exactitude les parts de chaque type au niveau de certains actes, notamment les médicaments.

Les coûts unitaires sont très volatiles d'un hôpital à un autre et au sein même du même hôpital d'une année à une autre. Hormis le CHR FADA, les coûts unitaires varient de 9 133 FCFA à 17 646 FCFA.

De ces disparités ne nous pouvons pas tirer un coût moyen rassurant, toutefois, on peut conforter les valeurs dégagées des deux premières approches qui se trouvent comprises dans cet intervalle assez large tout de même.

V.1.1.6 Conclusion

- L'approche 1 dégage une **dépense moyenne nette des soins préventifs et des frais administratifs** et qui tient compte de la faible consommation des personnes en situation d'extrême pauvreté de **13 590 FCFA** ;
- L'approche 2 fait ressortir une dépense moyenne comprise entre **8 536 FCFA et 9 497 FCFA**. La première valeur semblant sous-estimée.

On peut alors imaginer deux scénarios de coûts du panier :

- ***Scénario central : 11 540 FCFA (Moyenne entre 13 590 et 9 497)***
- ***Scénario prudent en test de sensibilité : 13 590 FCFA.***

V.1.3 Hypothèses et paramètres relatifs au financement du régime

V.1.2.1 Paramètres de cotisation

- **Salariés et pensionnés** : 4% de l'assiette de cotisation pour la population des salariés et des pensionnés ;
- **Non-salariés solvables (non indigents)** : Une cotisation forfaitaire de **24 000 FCFA par ménage par an** pour les non-salariés, les handicapés et les personnes âgées. Soit une cotisation mensuelle de 2 000FCFA pour le ménage quel que soit sa taille.

V.1.2.2 Paramètres de calcul des subventions

- **Subvention Indigents** : la totalité des prestations de la population indigente sera subventionnée par l'Etat.
- **Subvention Cotisation Non-salariés** : Non subventionnés.
- **Les handicapés solvables** : une Subvention Etatique de 65% de leur cotisation (moyenne entre 50% et 80% taux fixés dans le texte d'application selon l'état d'invalidité).
- **Les personnes âgées non indigentes** : une subvention Etatique de 50% de leur cotisation.

V.1.2.3 Taux de frais de gestion

La CIPRES recommande l'utilisation d'un taux de frais de gestion maximum de 15% des cotisations.

Par précaution et vu l'effort important de recensement et d'enrôlement des différentes sous populations, nous établissons les projections avec un taux de frais de gestion maximum de 15% des cotisations.

Il convient de noter, qu'il peut être reversé à l'ARAMU l'équivalent de 1% pour ces besoins de fonctionnement.

V.1.2.4 Taux de rendement financier

Le taux qui va être utilisé pour le calcul des produits de placement des fonds du régime est très proche des taux historique et actuels des DAT. Les dépôts à terme constituent l'instrument financier favoris des institutions de prévoyance au Burkina. Les taux de rémunération des DAT actuellement se situent entre 5% et 5.50%.

Nous retenons pour nos simulations un taux de rendement financier de 5%, en particulier pour fructifier les fonds de réserves.

V.1.2.5 Taxe de contribution

Il est désormais démontré aujourd'hui que certains secteurs marchands peuvent avoir un impact négatif sur la santé des citoyens. Au regard du Régime de l'Assurance Maladie Universelle, ces secteurs ont une responsabilité sociale et sociétale à assumer.

Aussi, en vertu du principe pollueur-payeur il est tout à fait admis que ces secteurs contribuent solidairement au financement du Régime.

Dans ce sens, et dans la perspective de proposer des sources de financements innovants, la Direction générale des impôts nous a communiqué le chiffre d'affaires (CA) moyen par secteur d'activités sur les trois derniers exercices (2014-2016).

Tableau 34 : Chiffre d'affaires moyen par secteur d'activités (En Milliards de FCFA)

Secteurs d'activité	Nombre d'entreprises	CA moyen 2014	CA moyen 2015	CA moyen 2016	Evolution CA Moyen 2014-2016	Evolution CA Moyen 2015-2016
Boissons alcoolisées et soda	8	12,63	13,43	15,44	6%	15%
Industries de tabac	1	51,01	57,52	60,03	13%	4%
Sociétés de télécommunication	3	99,82	106,52	108,75	7%	2%
Sociétés minières en phase d'exploitation	7	110,47	113,36	130,43	3%	15%

Ces quatre secteurs d'activités ont réalisé en 2016 un total chiffre d'affaires de 1 423 Mrds FCFA.

L'évolution moyenne pondérée des Chiffres d'affaires de la période 2014-2016 est de 8%.

Par prudence, nous retenons pour la projection de ce chiffre d'affaires un taux annuel de 5%.

Ce chiffre d'affaires global constituera par la suite une assiette de calcul de la taxe de contribution de ces secteurs au financement du RAMU.

Vu les besoins du RAMU et pour lui garantir une situation suffisamment équilibrée pour faire face à des évolutions importantes des coûts, nous suggérons dans le scénario central **une taxe de contribution au RAMU de 3% du chiffre d'affaires de ces secteurs.**

Ce taux apportera au régime en 2018 environ 78 Milliards FCFA selon l'hypothèse d'évolution exposée ci haut.

V.2 Résultats des projections actuarielles du RAMU

V.2.1 Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027

En guise de rappel, les paramètres et hypothèses utilisés pour les projections du régime RAMU, **selon le scénario central**, sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 35 : Hypothèses et paramètres de projection du scénario central

Hypothèses	Paramètres	Valeurs
Financement	Taux de cotisation des salariés	4%
	Cotisation non-salariés	24 000 FCFA/an par ménage
	Taux rendement financier	5%
	Taux de la taxe de contribution	3%
	Taux de frais de gestion (dont 1% pour l'ARAMU)	15%
Prestations	Taux de PEC (moyen)	80%
	Coût du panier	10 663
	Panier Femme parturiente	14 647
	Panier Enfant <5ans	3 931
	Taux d'aggravation 2018-2022	7%

Taux d'inflation en 2023 (Une révision tarifaire)	10%
Période de stage	3 mois

Subventions	Subvention Indigents	100%
	Subvention Cotisation Non-salariés	0%
	Subvention Cotisation Handicapés	65%
	Subvention Cotisation personnes âgés	80%

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses exposés ci-dessus, la projection du régime RAMU se présente comme suit :

Tableau 36 : Compte de produits et charges (CPC) prévisionnel RAMU *scénario central* 2018-2027

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Produits financiers	-	3,2	6,0	17,1	22,3
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	144,3	167,2	305,1	367,5
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	86,6	88,7	115,6	256,6	310,5
Résultat	36,0	55,5	51,6	48,5	57,0
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	36,0	91,5	143,2	369,8	479,1
Subventions Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Charges/Ressources	49%	59%	65%	85%	86%

La lecture de ce CPC projeté permet de constater que :

- L'équilibre est assuré pour le régime, avec un excédent sur toute la période de projection.
- Le cumul des excédents constituera un fonds qui atteindra 479 Milliards FCFA en 2027. Soit environ une année et demie de charges. Ce qui n'est pas exagéré non plus puisque le régime est toujours en montée de charges et aura besoin à faire face à une déviation imprévue de sinistralité. Et surtout pour faire face au risque d'antisélection, le temps que le régime arrive à imposer le paiement de cotisation à l'ensemble de la population solvable.
- La réserve de sécurité sera constituée à 100% tout au long de l'horizon de projection.
- Même en 2027 avec un taux d'enrôlement de 79% de la population, le ratio charges/cotisations demeurera acceptable pour un nouveau régime en phase de consolidation (86% en 2027).

Le régime dégagera annuellement un excédent moyen de 48 milliards FCFA. La taxe de contribution au RAMU des quatre secteurs d'activités présentés auparavant, permet de stabiliser le niveau de ce résultat en apportant en moyenne 59 Mrds au régime.

A partir de 2020, la charge d'enrôlement des indigents et des actifs non-salariés (payant une cotisation nettement inférieure au coût du panier de soins) fera progresser les charges de manière plus rapide que les cotisations collectées. Dans cette situation, en l'absence de la subvention de l'Etat pour la charge des indigents et la taxe de contribution, le régime ne pourra pas honorer ses engagements.

Figure 14 : Projection des ressources, charges et résultats technico-financiers 2018-2027 en Milliards de FCFA

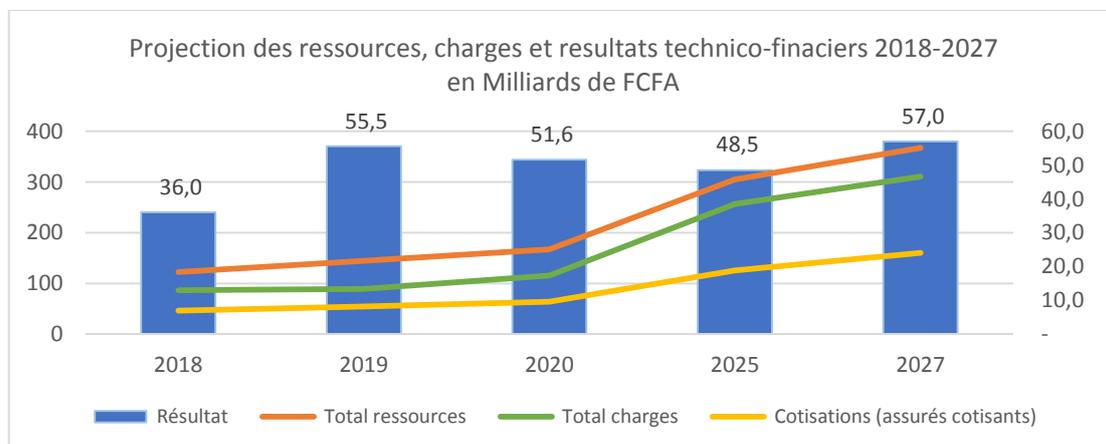
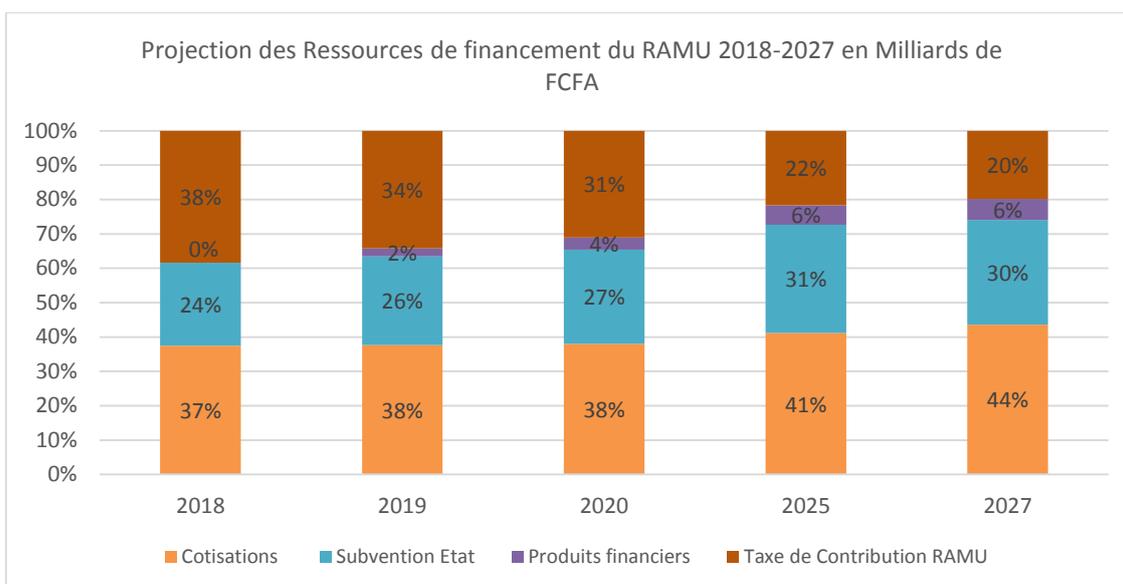


Figure 15 : Projection des Ressources de financement du RAMU 2018-2027



La principale ressource du régime est constituée des cotisations collectées auprès de la population solvable.

La taxe de contribution au RAMU apporte au départ du régime 38% de ses ressources, mais avec l'évolution de l'enrôlement des populations, la part de la taxe dans le total baisse à 20% en échange d'une croissance de la subvention de l'Etat.

Il convient de noter qu'à ce rythme de financement du régime, les produits financiers constitueront à partir de 2025 6% des ressources, ce qui n'est pas négligeable.

Les subventions de l'Etat pour le RAMU passeront de 30 Milliards en 2018 (principalement pour les gratuits, les personnes âgées et les handicapés) à 112 Milliards en 2027, en bonne partie pour la prise en charge des indigents.

F

Figure 16 : Projection de la subvention de l'Etat pour RAMU selon le taux d' enrôle ment national 2018-2027 en
Milliards de FCFA

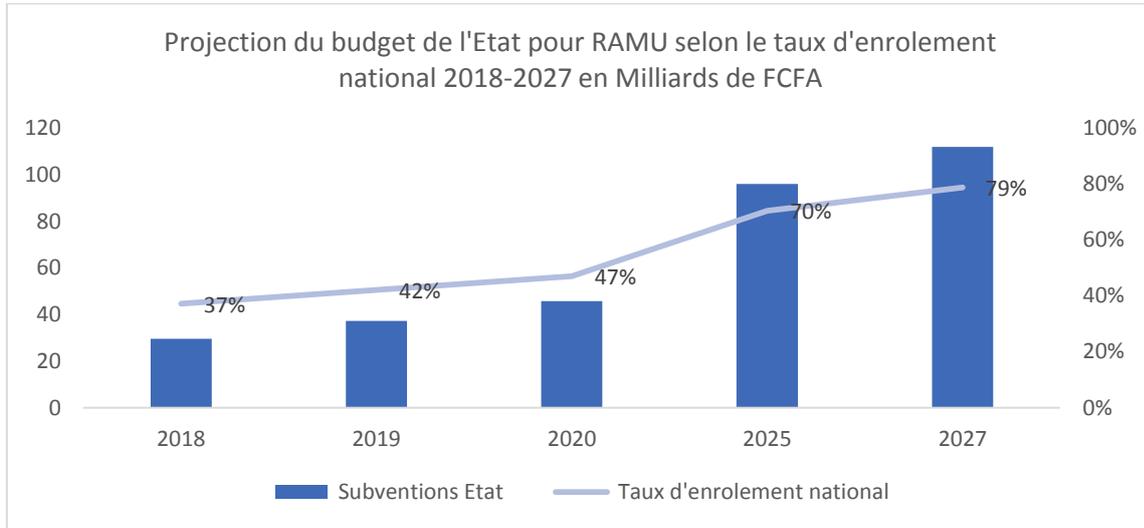
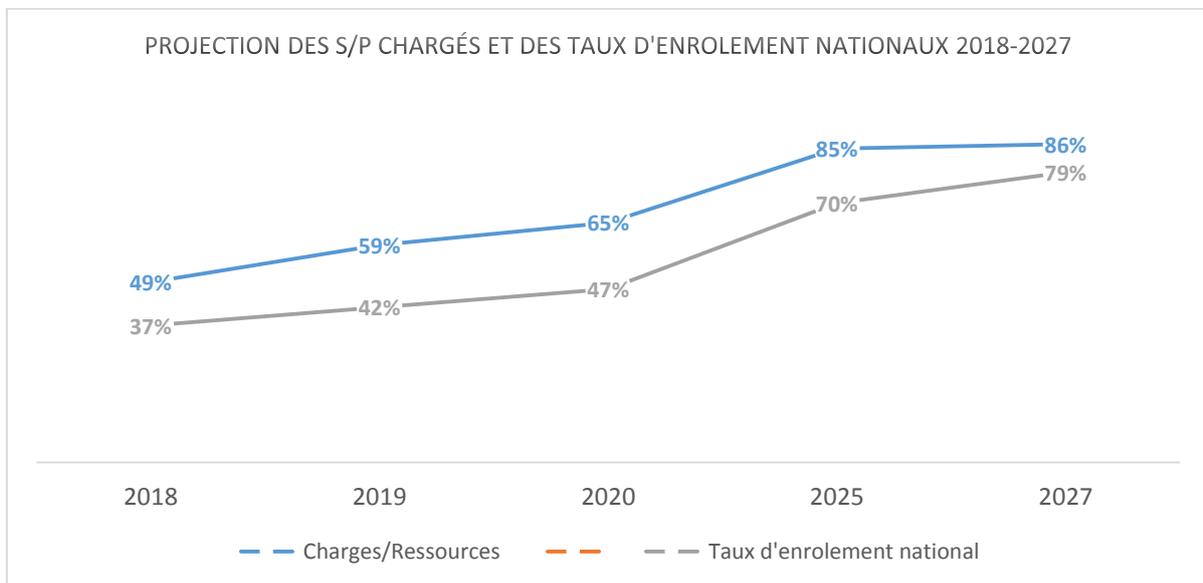


Figure 17 : Projection des rations Charges/Ressources et des taux d' enrôle ment au RAMU 2018-2027

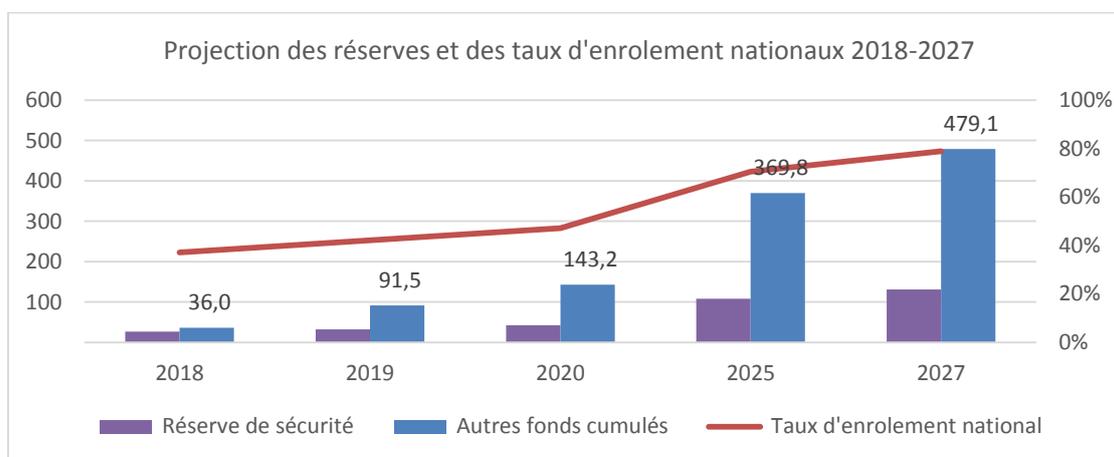


L' on voit bien que, plus la taille de la population couverte augmente plus les charges du régimes augmentent plus vite que les ressources, sachant qu' en 2027 on arrive à couvrir 79% de la population, donc reste encore 21% qui en rejoignant le régime peut aggraver ce ratio à dépasser le seuil critique de 100%.

De là vient la nécessité de doter le régime de ressources pouvant l'aider à constituer un matelas financier pour la couverture des années difficiles.

Outre les excédents cumulés, nous avons prévu que le régime constituera selon les recommandations de la CIPRES, une réserve de sécurité pour faire face à une déviation exceptionnelle de sinistralité. Cette réserve qui est plafonnée à un semestre de prestations augmente avec l'enrôlement de la population dans le régime, mais grâce à la situation excédentaire du scénario central, le régime arrive à la doter en permanence.

Figure 18 : Projection des réserves et des taux d'enrôlement nationaux 2018-2027 en Milliards de FCFA



V.2.2 Synthèse des indicateurs comparables de la projection du scénario central

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux indicateurs et résultats de la projection du scénario central.

Tableau 37 : Principaux indicateurs et résultats de la projection du scénario central, montants en Milliards FCFA

Indicateurs	Scénario central
1er déficit	> 2027
Résultat 2018	36
Moyenne Résultats 2018-2027	47.9
Fond 2027	479
Subventions Etat 2018	30
Moyenne subventions Etat 2018-2027	71.5

V.3 Impact de la variation des hypothèses et autres scénarios envisageables

Afin, d'identifier les facteurs et hypothèses les plus influents de ceux qui paraissent cruciaux mais qui ne le sont pas en réalité, il a fallu procéder à des tests de sensibilité. Les résultats des tests les plus pertinents sont présentés dans la présente partie du rapport.

L'analyse des résultats de ces différents tests de sensibilité, nous aide à prendre conscience de l'importance des choix des hypothèses et surtout des décisions qui en découlent.

V.3.1 Impact de l'évolution du coût du panier de soins

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu comme hypothèse du coût du panier de soins un montant de 11 540 FCFA par tête. La présente étude de sensibilité vise à mesurer l'impact d'un panier de soins plus prudent de 13 590 FCFA sur les résultats de projection du CPC prévisionnel. Le montant de ce panier ressort de l'analyse développée ci haut pour la détermination du coût du panier de soins.

L'importance de ce test est fondée sur l'importance du paramètre lui-même. Qui est cruciale dans la modélisation et la projection des engagements du régime. Son rôle est décisif, car une bonne estimation de ce paramètre, déterminera le degré d'exactitude des projections à long terme.

Tableau 38 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon panier de soins de 13 590 FCFA

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources	-	-	-	-	-
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,4	39,4	49,3	108,7	128,2
Produits financiers	-	2,8	5,1	11,7	13,8
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	123,4	145,9	169,8	312,3	375,2
Charges	-	-	-	-	-
Prestations	57,9	83,3	106,8	259,2	315,4
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	28,9	6,4	12,2	12,9	14,1
Total charges	93,7	97,8	128,6	291,0	353,5
Résultat	29,7	48,1	41,2	21,4	21,7
Réserve de sécurité	28,9	35,3	47,5	123,2	150,6
Autres fonds cumulés	29,7	77,8	119,0	243,4	286,2
Subventions Etat	30,4	39,4	49,3	108,7	128,2
Charges/Ressources	52%	64%	71%	92%	94%

Cette variation baissera la capacité du régime à générer des excédents. Mais tout de même le régime gardera son équilibre sur toute la période de projection.

L'impact de la variation sur les prestations est considérable puisque cette dernière grimpe de +14%.

Figure 19 : Test de sensibilités résultats et prestations au coût du panier de soins

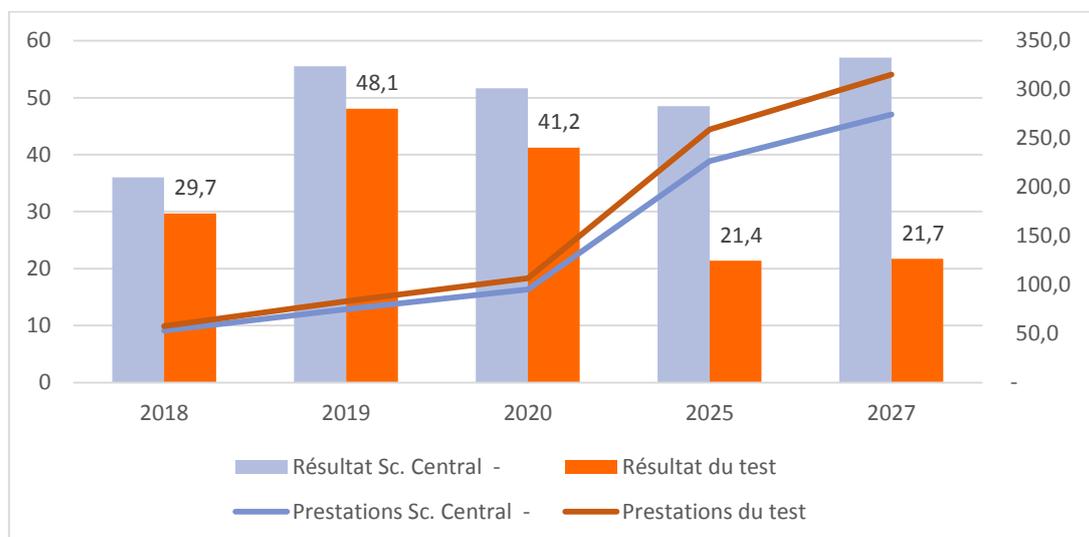


Tableau 39 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Panier de soins

Indicateurs	Scénario central	Test panier de soins	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	29,7	-17%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	28,6	-40%
Fonds 2027	479,1	286,2	-40%
Subvention Etat 2018	29,6	30,4	3%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	79,8	11%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	185,0	14%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	214,5	13%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	243,1	2%

Une telle variation du prix du panier de soins aura plusieurs impacts :

- La subvention de l'État augmentera de 11%;
- Une perte au niveau des fonds de réserve de 192 Milliards de CFA, soit une baisse de - 40%.
- Une variation à la baisse du résultat de -40%.

Ce qui est inquiétant dans ce cas, est le fait que le régime arrive en 2027 avec un ratio de sinistralité de 94%. Malgré l'aggravation de certains paramètres du régime l'augmentation du coût du panier de soins de 11 540 à 13 590 FCFA, dégage un résultat excédentaire à l'horizon de l'étude soit à fin 2027.

V.3.2 Impact de la révision des tarifs des prestations de soins

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu comme hypothèse d'inflation un taux de 10%, une seule révision en 2023. Quel sera l'impact de deux révisions de même ampleur tarifaires en l'espace de 10 ans ?

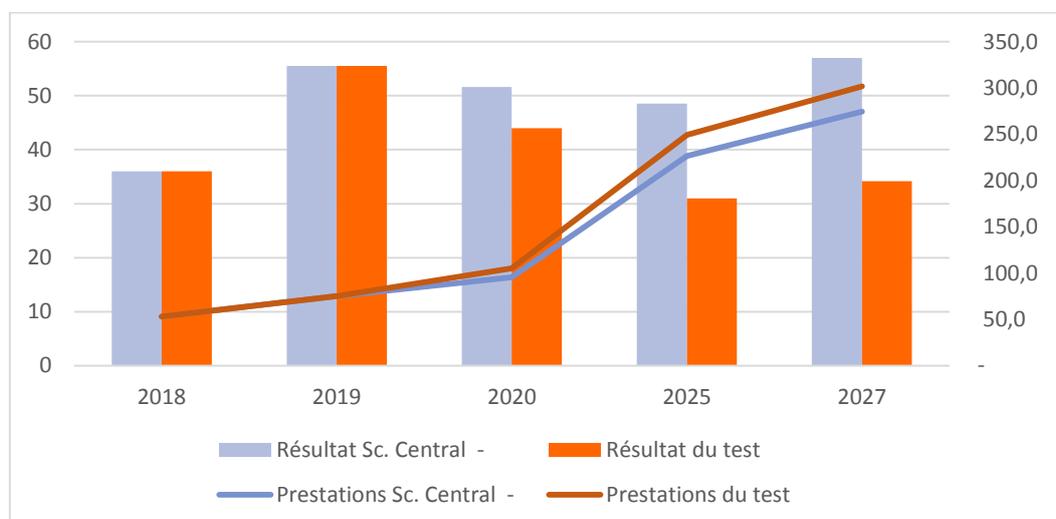
Nous présentons ci-après les résultats des projections selon deux révisions du taux d'inflation en 2020 et en 2023, et par la suite, une analyse comparative des résultats obtenus par rapport aux résultats du scénario central.

Tableau 40 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon deux révisions tarifaires

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources	-	-	-	-	-
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	37,3	50,2	105,4	123,0
Produits financiers	-	3,2	5,9	13,9	17,1
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	144,3	171,5	311,3	373,4
Charges	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	105,0	249,3	302,0
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	13,0	12,2	13,2
Total charges	86,6	88,7	127,5	280,3	339,2
Résultat	36,0	55,5	44,0	31,0	34,2
Réserve de sécurité	26,6	32,1	45,0	118,6	144,4
Autres fonds cumulés	36,0	91,5	135,5	294,7	361,0
Subventions Etat	29,6	37,3	50,2	105,4	123,0
Charges/Ressources	49%	59%	69%	90%	92%

Le RAMU reste excédentaire malgré la baisse des résultats réalisés par rapport au scénario central.

Figure 20 : Test de sensibilité résultats et prestations au taux d'inflation



L'application des deux révisions de +10% au lieu d'une seule, donne lieu à une hausse au niveau des prestations de +9%.

Tableau 41 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taux d'inflation

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	36,0	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	36,1	-25%
Fonds 2027	479,1	361,0	-25%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	77,9	9%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	177,8	9%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	206,6	9%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	242,7	2%

L'impact de cette variation sur la situation financière du régime est :

- Une baisse de -25% du résultat et du fonds de réserve.
- Une augmentation de +9% de la subvention de l'Etat.

V.3.3 Sensibilité à une variation du taux d'aggravation

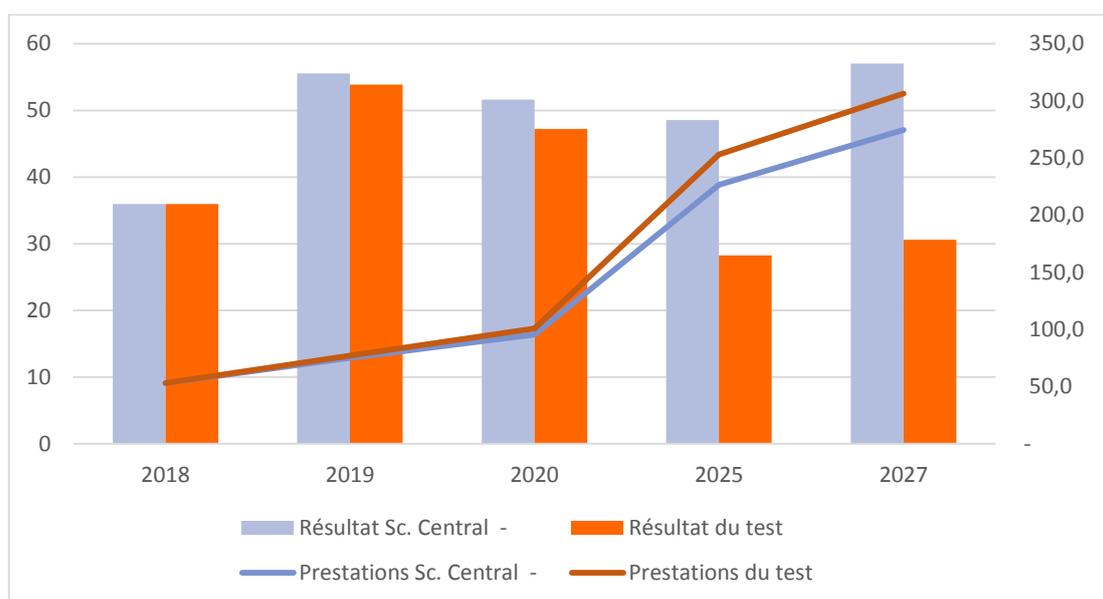
Pour la projection du scénario central, nous avons retenu l'hypothèse du taux d'aggravation de 7% sur la période 2018-2022. Le présent test de sensibilité vise à mesurer l'impact d'une aggravation plus accentuée de 10% au lieu de 7% sur les résultats de projection du CPC prévisionnel.

Tableau 42 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon Taux d'aggravation de 10%

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d' enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources	-	-	-	-	-
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	38,3	48,3	107,0	124,9
Produits financiers	-	3,2	5,8	13,6	16,5
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,3	169,6	312,6	374,6
Charges	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	77,2	100,9	253,2	306,6
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	6,0	11,9	12,3	13,4
Total charges	86,6	91,4	122,4	284,4	344,0
Résultat	36,0	53,9	47,2	28,2	30,6
Réserve de sécurité	26,6	32,6	44,5	120,4	146,6
Autres fonds cumulés	36,0	89,9	137,1	287,2	346,8
Subventions Etat	29,6	38,3	48,3	107,0	124,9
Charges/Ressources	49%	60%	67%	91%	92%

L'augmentation du taux d'aggravation coûtera au régime presque le quart des fonds qu'il pourra collecter de ses résultats.

Figure 21 : Test de sensibilité des résultats et prestations au taux d'aggravation



La variation de cette hypothèse donne lieu à une augmentation de +8% des prestations.

Tableau 43 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taux d'aggravation

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	36,0	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	34,7	-28%
Fonds 2027	479,1	346,8	-28%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	78,6	10%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	179,6	10%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	208,6	10%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	243,3	2%

Un manque à gagner de 132 milliards de FCFA sera réalisé, soit une baisse des fonds de réserve de -28%. De même, la subvention de l'Etat grimpera de +10%.

V.3.4 Sensibilité à une variation de la période de stage

Dans le scénario central, nous avons retenu comme durée période de stage de 3 mois. Quel sera l'impact s'il est de 6 mois ?

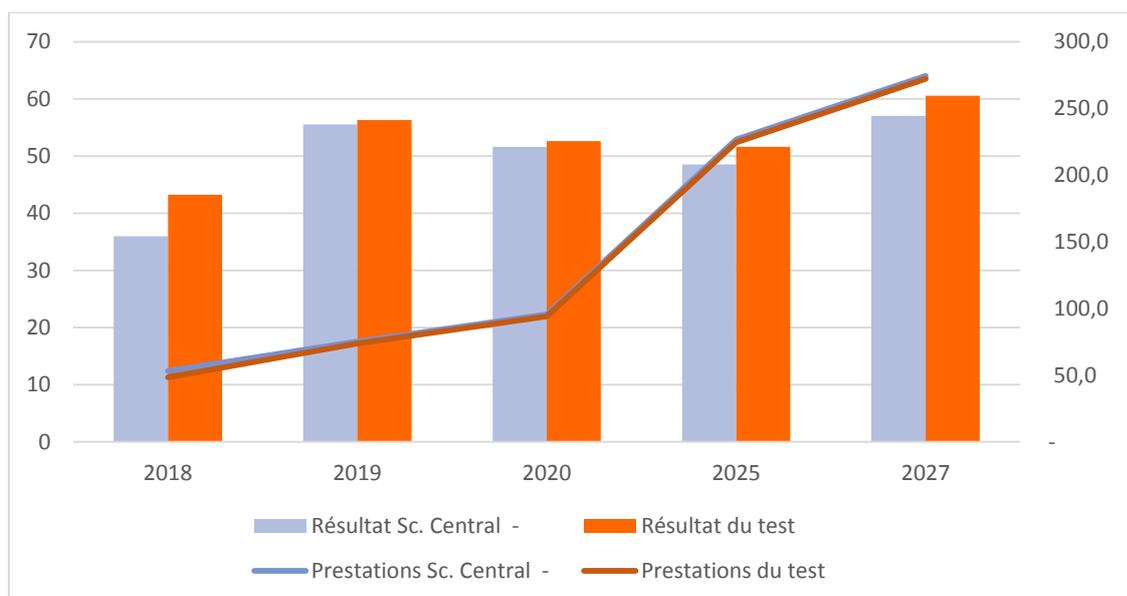
Nous présentons ci-après les résultats des projections selon une période de stage de 6 mois, suivi d'une analyse comparative des résultats obtenus par rapport à la valeur centrale.

Tableau 44 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon une période de stage de 6 mois

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Produits financiers	-	3,6	6,4	18,1	23,6
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	144,7	167,7	306,1	368,9
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	48,3	73,8	94,1	224,6	272,3
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	24,2	6,4	11,4	11,0	11,9
Total charges	79,4	88,4	115,0	254,5	308,3
Résultat	43,2	56,3	52,6	51,6	60,6
Réserve de sécurité	24,2	30,5	42,0	106,8	130,2
Autres fonds cumulés	43,2	99,6	152,2	392,2	508,3
Subventions Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Charges/Ressources	45%	58%	64%	85%	86%

Cette variation impactera positivement la capacité du régime à générer des excédents.

Figure 22 : Test de sensibilité des résultats et des prestations à la variation de la période de stage



L'impact de la variation de la période de stage reste tout de même limité et ne peut constituer une option considérable pour les finances du régime.

Tableau 45 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – période de stage

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	43,2	20%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	50,8	6%
Fonds 2027	479,1	508,3	6%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	71,5	0%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	160,7	-1%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	188,1	-1%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	238,9	0%

Une telle variation engendrera :

- Une augmentation du résultat de +6%.
- Une baisse des prestations de -1%

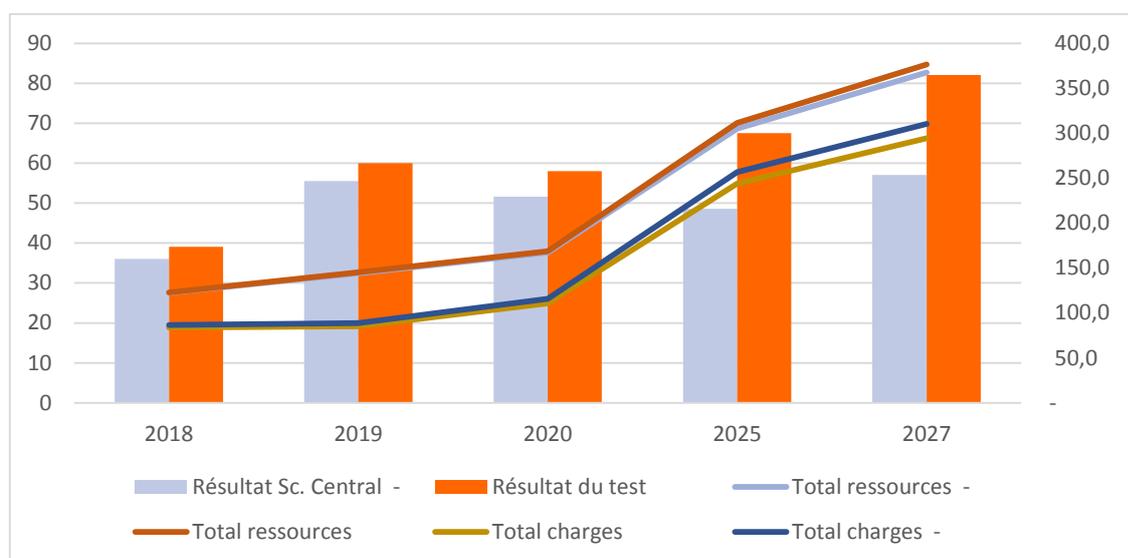
V.3.1 Scénario de prise en charge réduite

La diminution du taux de prise en charge global de 80% à 70% augmentera le ticket modérateur de + 50%, qui passera de 20% à 30%. Cette action engendrera un gain au régime.

Tableau 46 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon un taux de pris en charge de 70%

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,0	37,9	46,7	98,6	115,2
Produits financiers	-	3,5	6,5	20,7	27,9
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,9	145,1	168,6	311,3	376,4
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	51,3	71,9	91,1	214,6	259,2
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	25,7	5,1	10,0	10,3	11,1
Total charges	83,9	85,1	110,6	243,8	294,3
Résultat	39,1	60,0	58,0	67,5	82,0
Réserve de sécurité	25,7	30,8	40,7	102,1	124,0
Autres fonds cumulés	39,1	99,0	157,0	452,2	608,4
Subventions Etat	30,0	37,9	46,7	98,6	115,2

Figure 23 : Test de sensibilité des résultats et prestations au taux de pris en charge



On note une évolution positive du résultat, la baisse du taux de pris en charge est un transfert d'une partie de la prestation du régime à la charge de la population.

Tableau 47 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – taux de pris en charge

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	39,1	9%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	60,8	27%
Fonds 2027	479,1	608,4	27%
Subvention Etat 2018	29,6	30,0	1%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	73,3	2%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	154,5	-5%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	181,2	-5%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	242,1	2%

Cette option baissera les prestations de -5%, et par conséquent, une augmentation des résultats et des fonds de +27%.

V.3.2 Scénario de maintien de la gratuité à la charge de l'Etat

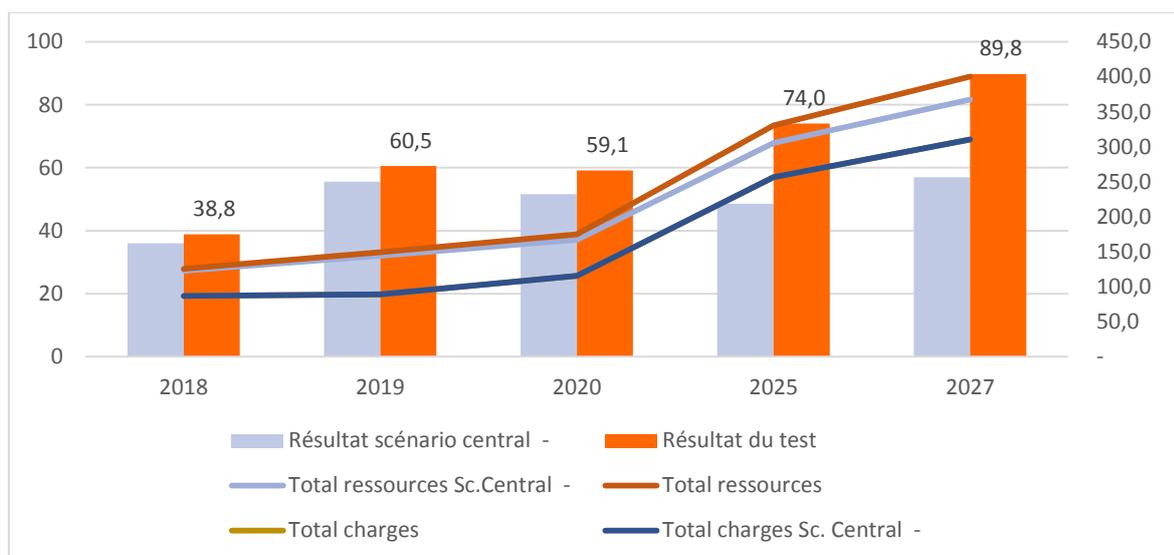
Cette variation vise à déterminer l'impact d'une gratuité subventionnée à 100% par l'Etat. Autrement dit, le RAMU ne supportera pas la dépense des soins des femmes parturientes et des enfants d'au plus 5 ans.

Tableau 48 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon la PEC des gratuités

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	32,4	42,0	52,7	117,0	137,4
Produits financiers	-	3,5	6,5	21,6	29,6
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	125,4	149,3	174,7	330,6	400,3
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	86,6	88,7	115,6	256,6	310,5
Résultat	38,8	60,5	59,1	74,0	89,8
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	38,8	99,3	158,5	474,8	645,8
Subventions Etat	32,4	42,0	52,7	117,0	137,4
Charges/Ressources	48%	57%	62%	79%	81%

Si le programme de gratuités reste à la charge de l'Etat, le régime gagnera au niveau des fonds, des résultats, et des produits financiers.

Figure 24 : Test de sensibilité des résultats et prestations aux programmes de gratuités non inclus



La situation financière s’améliorera progressivement tout au long de la période de projection.

Tableau 49 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – gratuités non incluses

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	38,8	8%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	64,4	34%
Fonds 2027	479,1	645,8	35%
Subvention Etat 2018	29,6	32,4	9%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	85,3	19%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	190,3	0%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	254,8	7%

Par rapport au scénario central ce scénario connaîtra :

- La subvention moyenne de l’Etat augmentera de 19%
- Une hausse de 35% au niveau des résultats, des fonds.

V.3.5 Sensibilité des résultats suite à la variation du rythme de l'enrôlement des indigents

La variation de ce paramètre touche dans sa totalité la subvention de l'Etat puisque les indigents sont subventionnés à 100% par l'Etat. Le présent test vise à enrôler cette population plus vite avec 20% annuellement au lieu de 10%.

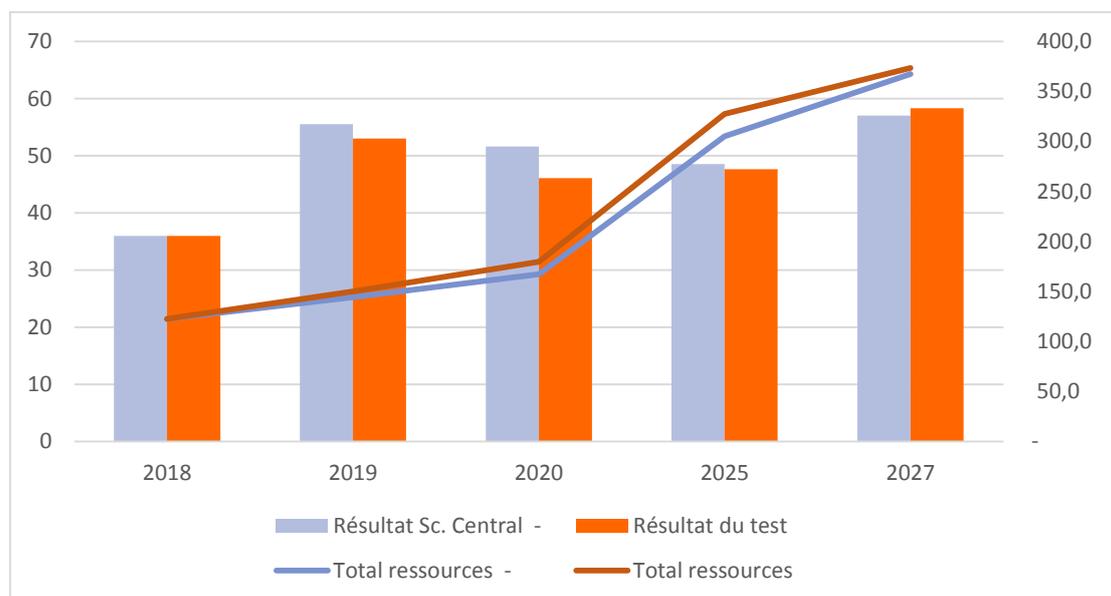
Les résultats de ce test se présentent comme suit :

Tableau 50 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU Vs Enrôlement des indigents

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	45%	52%	77%	81%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	43,2	58,5	120,7	120,4
Produits financiers	-	3,2	5,8	14,8	20,0
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	150,2	179,7	327,4	373,6
Charges					
Prestations	53,1	81,8	109,9	254,5	283,9
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	7,2	14,2	6,4	7,4
Total charges	86,6	97,2	133,7	279,8	315,3
Résultat	36,0	53,0	46,1	47,7	58,3
Réserve de sécurité	26,6	33,7	47,9	124,1	138,2
Autres fonds cumulés	36,0	89,0	135,1	324,2	435,0
Subventions Etat	29,6	43,2	58,5	120,7	120,4
Charges/Ressources	49%	61%	69%	87%	87%

Cette variation causera une augmentation des prestations de +13%.

Figure 25 : Test de sensibilité des résultats et prestations à l'enrôlement des indigents



L'impact sur le résultat du RAMU est présenté comme suit :

- La subvention de l'Etat augmentera de +27%, soit +20 Mrds en moyenne
- Les prestations augmenteront de +13%
- Le résultat diminue de 9%

Néanmoins le régime restera équilibré à l'horizon de l'étude.

Tableau 51 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Enrôlement des indigents

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	36,0	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	43,5	-9%
Fonds 2027	479,1	435,0	-9%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	90,8	27%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	184,5	13%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	212,7	12%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	256,2	8%

V.3.3 Sensibilité des résultats à la variation du rythme de l'enrôlement des non-salariés

L'enrôlement de la population dans le régime se fait progressivement. Ce test a pour but de d'étudier la faisabilité d'une accélération de l'intégration de la population des non-salariés, à un rythme de 20% annuellement à partir de 2019.

Ci-après une analyse synthétisée du présent scénario :

Tableau 52 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon un Enrôlement des non-salariés à 20 % par an

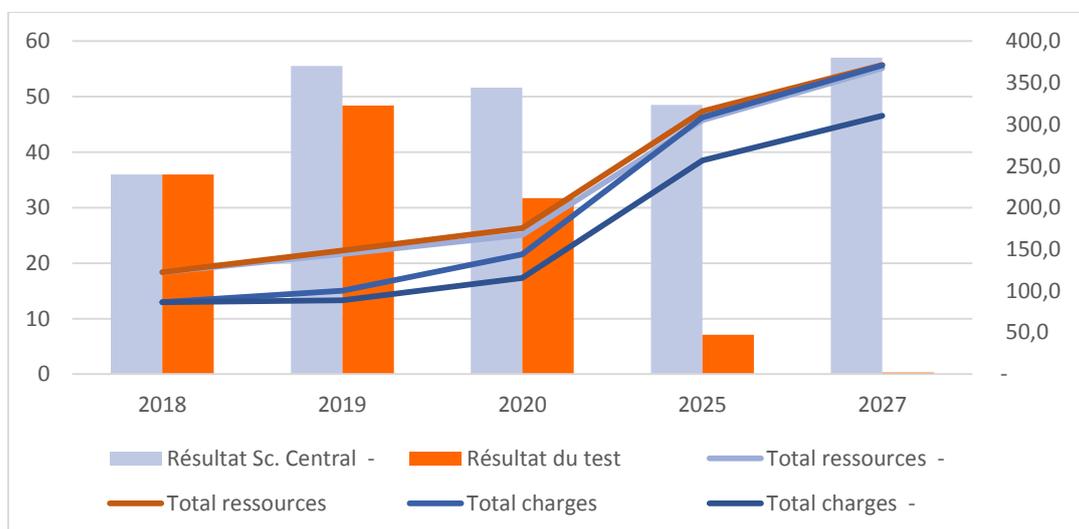
Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	47%	57%	93%	98%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	60,4	76,1	157,2	187,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	35,7	42,3	85,2	103,0
Produits financiers	-	3,1	5,3	7,1	8,0
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	148,6	175,5	315,8	371,2
Charges					
Prestations	53,1	83,5	116,5	303,9	342,8
Frais de gestion	6,9	9,1	11,4	23,6	28,1
Variation Réserve de sécurité	26,6	7,6	15,9	-18,9	-
Total charges	86,6	100,2	143,8	308,6	370,9
Résultat	36,0	48,4	31,7	7,1	0,3
Réserve de sécurité	26,6	34,2	50,0	11,1	-
Autres fonds cumulés	36,0	84,4	116,1	158,9	163,9
Subventions Etat	29,6	35,7	42,3	85,2	103,0
Charges/Ressources	49%	64%	75%	106%	102%

A ce rythme d'enrôlement, on arrive à couvrir 98% de la population à l'horizon 2027.

La spécificité de cette population, est que les cotisations qu'elle paiera ne couvrent pas sa propre consommation médicale.

L'accélération de l'intégration de cette population dans le régime générera un premier déficit au terme de l'horizon de projection et baissera les performances du régime et sa capacité à stabiliser ses équilibres.

Figure 26 : Test de sensibilité des résultats et prestations à l'enrôlement des non-salariés à 20% par an



Cette accélération donne lieu à une augmentation de +31% des prestations.

Tableau 53 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Enrôlement des non-salariés

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	36,0	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	16,4	-66%
Fonds 2027	479,1	163,9	-66%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	64,2	-10%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	213,2	31%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	230,9	21%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	118,1	23%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	247,3	4%

Les résultats et les réserves baisseront considérablement de -66%, soit une perte de fonds de 315 milliards de FCFA par rapport au scénario central.

V.3.4 Impact de l'augmentation de la cotisation des non-salariés

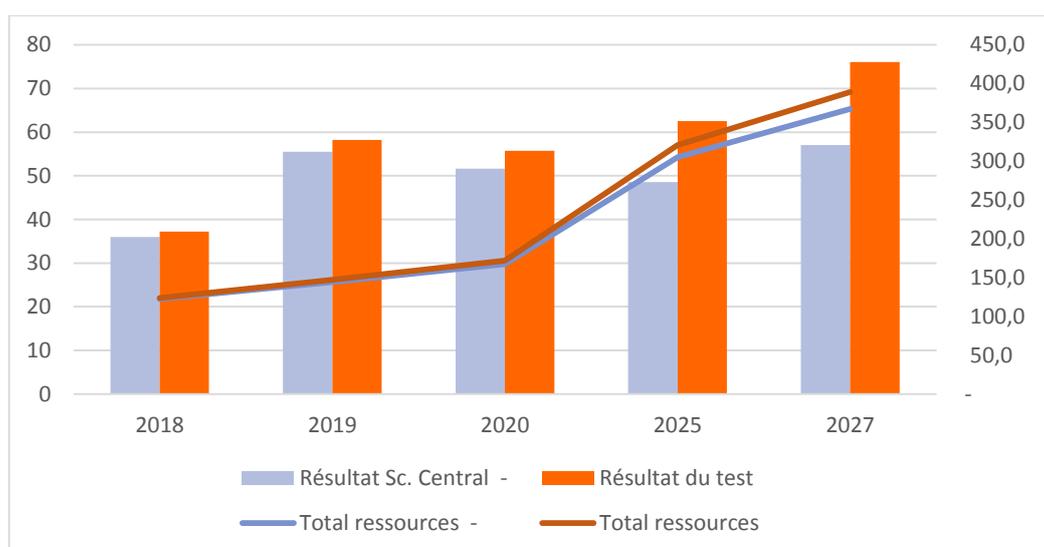
Pour la projection centrale, nous avons retenu comme hypothèse une cotisation de 24 000 FCFA. La présente étude de sensibilité vise à mesurer l'impact de l'augmentation de cette cotisation à 36 000 FCFA sur les résultats de projection du CPC prévisionnel.

Tableau 54 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU avec une cotisation des non-salariés de 36 000FCFA

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	46,5	56,4	67,1	138,2	176,7
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,3	38,0	46,6	97,0	113,1
Produits financiers	-	3,4	6,3	19,6	26,3
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	123,9	147,2	171,9	321,0	389,1
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	7,0	8,5	10,1	20,7	26,5
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	86,7	89,1	116,1	258,4	313,0
Résultat	37,2	58,2	55,8	62,5	76,1
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	37,2	95,4	151,2	426,5	571,3
Subventions Etat	30,3	38,0	46,6	97,0	113,1
Charges/Ressources	49%	58%	64%	82%	83%

La situation financière s'améliorera avec plus d'excédents.

Figure 27 : Test de sensibilité des résultats et prestations à la cotisation des non-salariés



Cette augmentation de la cotisation des non-salariés conduira à une augmentation des ressources de +4%.

Tableau 55 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Cotisation des non-salariés

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	37,2	3%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	57,1	19%
Fonds 2027	479,1	571,3	19%
Subvention Etat 2018	29,6	30,3	2%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	72,4	1%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	191,5	1%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	104,0	8%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	248,6	4%

Principaux constats :

- Le RAMU gagnera 92 milliards de FCFA dans ses fonds, soit une augmentation de +19%.
- Le résultat augmentera de +19%.
- La subvention de l'Etat bougera légèrement de +1%.

V.3.5 Impact de la baisse de la cotisation des actifs non-salariés

Pour la projection centrale, nous avons retenu comme hypothèse une cotisation de 24 000 FCFA.

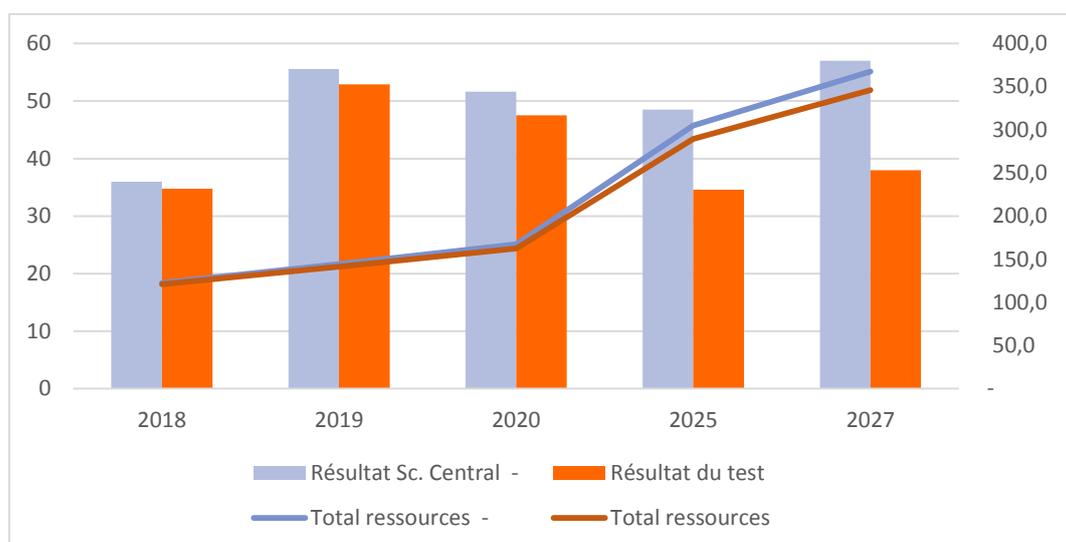
La présente étude de sensibilité vise à mesurer l'impact de la baisse de cette cotisation à 12 000 FCFA (soit 1 000FCFA par mois par ménage) sur les résultats de projection du CPC prévisionnel.

Tableau 56 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU avec une cotisation des actifs non-salariés de 12 000FCFA

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	52,3	59,9	113,3	143,8
-Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	28,9	36,6	45,0	95,1	111,0
Produits financiers	-	3,1	5,7	14,7	18,2
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	121,3	141,3	162,5	289,3	346,0
Charges					
	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,8	7,8	9,0	17,0	21,6
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	86,5	88,4	115,0	254,7	308,0
Résultat	34,8	52,9	47,5	34,6	38,0
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	34,8	87,7	135,2	313,1	386,9
Subventions Etat	28,9	36,6	45,0	95,1	111,0
Charges/Ressources	49%	60%	67%	89%	90%

Cette variation baissera les ressources de 4%.

Figure 28 : Test de sensibilité des résultats et prestations à la cotisation des non-salariés



Le régime peut maintenir l'équilibre même avec cette cotisation.

Tableau 57 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Cotisation des non-salariés

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	36,0	34,8	-3%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	38,7	-19%
Fonds 2027	479,1	386,9	-19%
Subvention Etat 2018	29,6	28,9	-2%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	70,7	-1%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	189,1	-1%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	87,8	-8%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	227,8	-4%

Principaux constats :

- Le RAMU perdra -92 milliards de FCFA dans ses fonds, soit une baisse de -19%.
- Le résultat baissera également de -19%.
- La subvention de l'Etat bougera légèrement de -1%.

V.3.1 Impact de la suppression de la taxe de contribution pour RAMU

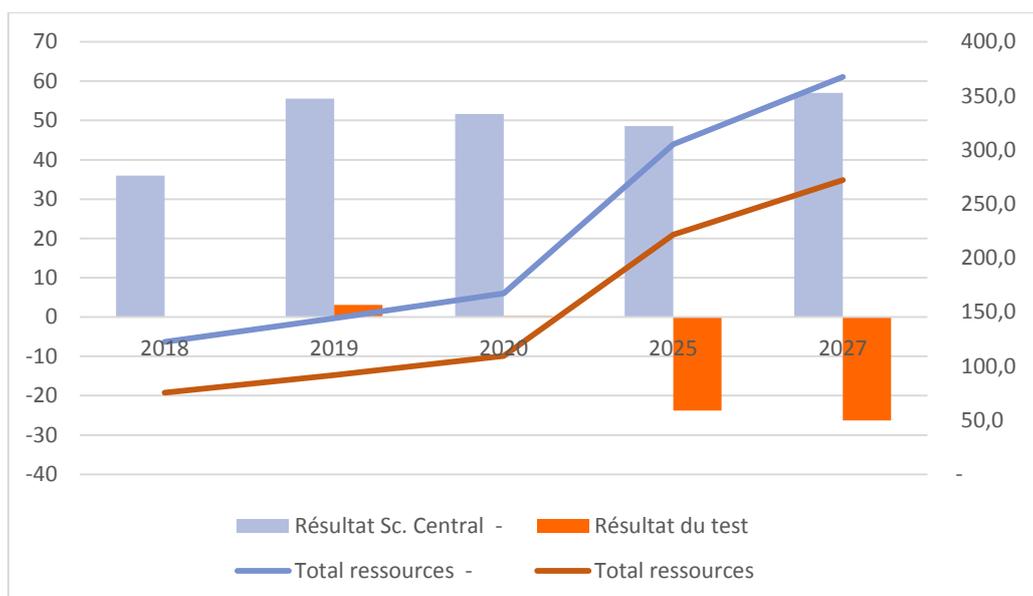
La projection du scénario central a été réalisée avec un taux de la taxe de contribution pour RAMU de 3%. Le présent test de sensibilité a pour objectif d'étudier le devenir de la santé financière du régime sans prendre en considération cette taxe de contribution.

Nous exposons ci-dessous les résultats de cette projection rapprochés à celle du scénario central :

Tableau 58 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU Vs Taxe de contribution

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,9	54,3	63,5	125,8	160,2
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Produits financiers	-	0,2	0,3	-	-
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	75,5	91,8	109,6	221,8	272,3
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,9	8,1	9,5	18,9	24,0
Variation Réserve de sécurité	15,5	5,5	4,4	-	-
Total charges	75,5	88,7	109,4	245,5	298,5
Résultat	-	3,1	0,3	-23,7	-26,3
Réserve de sécurité	15,5	21,0	25,3	-	-
Autres fonds cumulés	-	3,1	3,4	-45,0	-96,8
Subventions Etat	29,6	37,3	45,8	96,0	112,0
Charges/Ressources	79%	91%	96%	111%	110%

Figure 29 : Test de sensibilité des résultats et prestations à la suppression de la taxe de contribution



Cette variation détériorera la santé financière et la viabilité du régime. De plus, elle donne lieu à une baisse au niveau des ressources de -35%.

Sans la taxe de contribution pour le RAMU, celui-ci deviendra déficitaire dès 2023, sachant que même avant cette date, l'équilibre du régime est assuré de justesse. Autrement dit sans cette source de financement le régime peut tomber déficitaire dès 2019 pour la moindre charge exceptionnelle.

Tableau 59 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taxe de contribution

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	2023	
Résultat 2018	36,0	-	-100%
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	-9,7	-120%
Fonds 2027	479,1	-96,8	-120%
Subvention Etat 2018	29,6	29,6	0%
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	71,5	0%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	190,3	177,2	-7%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	0%
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	167,5	-30%

V.3.1 Sans la taxe de contribution les non-salariés doivent payer 5 000FCFA/mois par ménage

On vient de constater l'importance des 3% de taxe de contribution tirée du chiffre d'affaires de certains secteurs d'activités et à quel point cette source de financement garantit la viabilité du régime.

Si l'on ne dispose pas de cette ressource, il va falloir demander aux cotisants non-salariés de payer une cotisation d'équilibre bien plus élevée que les 2000 FCFA/mois par ménage.

En effet, dans ce cas de figure il faudra au moins une cotisation de 5 000FCFA par mois par ménage.

Malgré cette cotisation qui semble élevée pour les non-salariés, en particulier dans l'informel et le monde rural, le régime maintiendra son équilibre de justesse et restera exposé dangereusement à un déficit surtout à partir de 2025.

Nous exposons ci-dessous les résultats de cette projection :

Tableau 60 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU sans Taxe de contribution et avec une cotisation des non-salariés de 5 000FCFA/mois par ménage

Chiffres en Milliards de FCFA	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	47,8	60,6	74,4	163,1	209,5
- Dont part Etat employeur	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	31,7	39,5	48,1	98,9	115,2
Produits financiers	-	0,4	0,9	1,6	2,1
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	79,5	100,5	123,4	263,6	326,8
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	7,2	9,1	11,2	24,5	31,4
Variation Réserve de sécurité	19,2	5,5	10,6	10,9	12,0
Total charges	79,5	89,7	117,2	262,1	317,9
Résultat	-	10,8	6,2	1,6	8,9
Réserve de sécurité	19,2	24,7	35,3	83,1	106,5
Autres fonds cumulés	-	10,8	17,1	27,7	41,3
Subventions Etat	31,7	39,5	48,1	98,9	115,2
Charges/Ressources	76%	84%	87%	96%	94%

V.3.1 Synthèse des principaux indicateurs des scénarii à fort impact

Le tableau ci-dessous, expose une comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii les plus impactant. Cette comparaison devra aider les décideurs à mesurer l'impact des choix qu'ils opéreront et aussi pour motiver l'importance de certains paramètres comme la taxe de contribution au régime.

D'ailleurs dans la dernière colonne on voit bien que pour remplacer cette taxe il faudra exiger des non-salariés une cotisation mensuelle de 5 000FCFA/mois par ménage, ou augmenter la subvention de l'Etat.

On peut constater aussi qu'avec la taxe de 3% et une cotisation des non-salariés à 2 000 FCFA/mois par ménage, un rythme d'enrôlement plus rapide de cette catégorie de population (majoritairement rurale) alourdira tout de même le régime, même s'il ne tombe pas déficitaire. En fait, il arrivera à 2027 avec un ratio de sinistralité critique de 94% et un fonds d'à peine 6 mois de charges.

Tableau 61 : comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii les plus impactant.

Indicateurs	Scénario central	Gratuités non incluses	Enrôlement des non-salariés à 20% par an	Cotisation non-salariés 12 000FCFA / ménage	Sans taxe de contribution pour le RAMU	Sans taxe de contribution + 5000 FCFA cotisation
1er déficit	>2027	>2027	>2027	>2027	2023	>2027
Résultat 2018	36,0	38,8	36,0	34,8	-	-
Moyenne Résultats 2018-2027	47,9	64,4	16,4	38,7	-9,7	4.1
Fonds 2027	479,1	645,8	163,9	386,9	-96,8	41.3
Subvention Etat 2018	29,6	32,4	29,6	28,9	29,6	31.7
Moyenne Subvention Etat 2018-2027	71,5	85,3	64,2	70,7	71,5	74.1
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	213,2	162,8	162,8	162,8
Moyenne charges 2018-2027	190,3	190,3	230,9	189,1	177,2	177,2
Moyenne cotisations 2018-2027	95,9	95,9	118,1	87,8	95,9	120
Moyenne ressources 2018-2027	238,2	254,8	247,3	227,8	167,5	196

ANNEXES

IV.6 Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Produits financiers	-	3 244 424	5 982 697	8 494 018	10 936 536	13 101 380	15 014 088	17 125 833	19 592 485	22 269 301
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	144 285 269	167 219 228	192 117 401	219 353 495	251 018 440	277 416 679	305 123 104	335 366 632	367 537 126
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total charges	86 597 961	88 741 660	115 586 034	141 213 047	171 826 366	212 896 781	235 858 898	256 576 474	283 168 862	310 509 602
Résultat	35 993 633	55 543 609	51 633 194	50 904 354	47 527 129	38 121 659	41 557 780	48 546 630	52 197 771	57 027 524
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés	35 993 633	91 537 242	143 170 435	194 074 789	241 601 918	279 723 577	321 281 358	369 827 987	422 025 758	479 053 282
Subventions Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Charges/Ressources	49%	59%	65%	71%	76%	83%	84%	85%	86%	86%

IV.7 Scénario « panier de soins à 13 590 FCFA » : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	30 406 928	39 358 446	49 291 842	60 519 954	73 227 723	89 892 490	99 482 027	108 708 478	118 477 587	128 209 045
Produits financiers	-	2 776 316	5 097 599	7 036 730	8 762 922	10 019 805	10 821 481	11 667 082	12 715 030	13 775 246
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	123 385 801	145 874 299	169 814 534	195 788 946	224 179 790	257 314 089	284 291 665	312 344 471	342 924 718	375 216 937
Charges										
Prestations	57 863 693	83 300 173	106 816 876	134 210 483	165 717 100	207 444 484	233 435 148	259 170 293	287 076 035	315 410 754
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	28 931 847	6 359 120	12 238 296	12 727 578	14 725 056	18 308 500	16 929 512	12 931 452	13 410 222	14 060 115
Total charges	93 683 719	97 808 638	128 586 771	158 001 627	193 190 692	240 354 425	267 003 613	290 964 849	321 817 227	353 505 479
Résultat	29 702 083	48 065 661	41 227 762	37 787 319	30 989 098	16 959 664	17 288 051	21 379 622	21 107 491	21 711 458
Réserve de sécurité	28 931 847	35 290 967	47 529 262	60 256 840	74 981 896	93 290 396	110 219 908	123 151 360	136 561 582	150 621 697
Autres fonds cumulés	29 702 083	77 767 744	118 995 506	156 782 826	187 771 924	204 731 588	222 019 639	243 399 261	264 506 752	286 218 210
Subventions Etat	30 406 928	39 358 446	49 291 842	60 519 954	73 227 723	89 892 490	99 482 027	108 708 478	118 477 587	128 209 045
Charges/Ressources	52%	64%	71%	77%	83%	90%	91%	92%	93%	94%

IV.8 Scénario de deux révisions d'inflation 2020-2023 : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	37 301 308	50 237 370	60 767 631	72 680 545	88 389 243	97 070 789	105 438 697	114 244 599	123 027 931
Produits financiers	-	3 244 424	5 854 667	7 948 779	9 847 100	11 429 981	12 625 443	13 918 283	15 466 972	17 097 923
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	144 285 269	171 517 129	196 948 673	224 716 789	257 221 018	283 684 389	311 325 892	341 443 673	373 358 501
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	105 018 671	131 053 944	160 992 225	200 710 688	225 111 996	249 329 904	275 439 743	301 963 974
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	12 969 704	13 988 030	13 993 389	17 414 186	16 029 943	12 154 804	12 581 937	13 158 518
Total charges	86 597 961	88 741 660	127 519 974	156 105 541	187 734 149	232 726 314	257 780 893	280 347 811	309 352 651	339 157 101
Résultat	35 993 633	55 543 609	43 997 155	40 843 132	36 982 641	24 494 703	25 903 496	30 978 081	32 091 022	34 201 400
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	45 030 123	59 018 154	73 011 542	90 425 728	106 455 671	118 610 475	131 192 412	144 350 929
Autres fonds cumulés	35 993 633	91 537 242	135 534 397	176 377 529	213 360 169	237 854 872	263 758 368	294 736 449	326 827 471	361 028 871
Subventions Etat	29 612 721	37 301 308	50 237 370	60 767 631	72 680 545	88 389 243	97 070 789	105 438 697	114 244 599	123 027 931
Charges/Ressources	49%	59%	69%	75%	81%	88%	89%	90%	91%	92%

IV.9 Scénario de taux d'aggravation 10% : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	38 305 166	48 328 061	60 041 397	73 774 598	89 724 267	98 538 464	107 034 208	115 974 430	124 891 739
Produits financiers	-	3 216 879	5 827 110	8 048 634	9 985 775	11 414 439	12 456 320	13 622 108	15 027 541	16 494 169
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	145 261 581	169 580 264	196 322 294	225 949 518	258 540 499	284 982 939	312 625 228	342 734 072	374 618 555
Charges										
Prestations	53 139 855	77 207 481	100 900 112	129 444 658	163 473 683	203 804 347	228 581 766	253 172 957	279 685 241	306 618 304
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	6 016 906	11 940 064	13 059 294	15 643 393	18 589 922	16 277 021	12 342 152	12 775 869	13 361 337
Total charges	86 597 961	91 373 733	122 371 775	153 567 519	191 865 611	236 995 711	261 497 741	284 378 213	313 792 081	344 014 250
Résultat	35 993 633	53 887 849	47 208 488	42 754 775	34 083 907	21 544 789	23 485 199	28 247 015	28 941 991	30 604 304
Réserve de sécurité	26 569 928	32 586 834	44 526 898	57 586 192	73 229 585	91 819 508	108 096 528	120 438 681	133 214 550	146 575 886
Autres fonds cumulés	35 993 633	89 881 481	137 089 970	179 844 745	213 928 652	235 473 440	258 958 639	287 205 654	316 147 645	346 751 950
Subventions Etat	29 612 721	38 305 166	48 328 061	60 041 397	73 774 598	89 724 267	98 538 464	107 034 208	115 974 430	124 891 739
Charges/Ressources	49%	60%	67%	75%	82%	88%	90%	91%	92%	92%

IV.10 Scénario période de stage 6 mois Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Produits financiers	-	3 638 381	6 418 741	8 983 092	11 535 681	13 826 509	15 879 900	18 140 639	20 764 007	23 608 468
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	144 679 226	167 655 271	192 606 475	219 952 640	251 743 569	278 282 491	306 137 909	336 538 154	368 876 294
Charges										
Prestations	48 310 670	73 831 091	94 067 497	117 582 251	144 633 060	180 506 407	202 628 160	224 602 360	248 273 551	272 329 695
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	24 155 335	6 380 105	11 439 207	10 937 790	12 641 391	15 731 039	14 498 775	11 023 988	11 411 348	11 931 834
Total charges	79 354 183	88 360 542	115 038 303	139 583 607	170 022 987	210 838 887	233 765 888	254 489 452	281 015 869	308 296 139
Résultat	43 237 411	56 318 684	52 616 968	53 022 867	49 929 653	40 904 682	44 516 603	51 648 457	55 522 285	60 580 155
Réserve de sécurité	24 155 335	30 535 440	41 974 647	52 912 437	65 553 828	81 284 867	95 783 642	106 807 630	118 218 978	130 150 812
Autres fonds cumulés	43 237 411	99 556 095	152 173 063	205 195 930	255 125 583	296 030 265	340 546 868	392 195 325	447 717 610	508 297 765
Subventions Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Charges/Ressources	45%	58%	64%	70%	76%	82%	84%	85%	85%	86%

IV.11 Scénario sans taxe de contribution pour RAMU : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Produits financiers	-	209 478	263 713	141 708	-	-	-	-	-	-
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	75 533 910	91 839 754	109 619 146	129 289 939	151 218 050	177 858 205	199 340 793	221 782 383	246 248 516	272 265 912
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	15 505 876	5 490 492	4 352 315	-1 055 285	-7 887 054	-16 406 345	-	-	-	-
Total charges	75 533 910	88 741 660	109 355 434	129 148 231	151 218 050	180 659 357	221 286 223	245 526 652	271 730 737	298 547 313
Résultat	-	3 098 095	263 713	141 708	-	-2 801 152	-21 945 430	-23 744 269	-25 482 221	-26 281 401
Réserve de sécurité	15 505 876	20 996 368	25 348 683	24 293 399	16 406 345	-	-	-	-	-
Autres fonds cumulés	-	3 098 095	3 361 807	3 503 516	3 503 516	702 363	-21 243 066	-44 987 336	-70 469 557	-96 750 958
Subventions Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Charges/Ressources	79%	91%	96%	101%	105%	111%	111%	111%	110%	110%

IV.12 Scénario taux de cotisation 3% : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	34 748 698	41 785 645	49 460 964	57 933 659	67 212 540	77 370 572	88 488 954	100 547 531	113 876 781	128 392 911
- Dont part Etat employeur	8 310 611	9 342 125	10 501 671	11 805 139	13 270 395	14 917 518	16 769 083	18 850 463	21 190 186	23 820 314
Subvention Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Produits financiers	-	2 503 047	4 638 442	6 447 037	8 073 181	9 292 669	10 113 734	10 968 029	11 989 146	13 007 235
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	111 419 103	131 000 568	151 791 941	174 246 968	198 712 445	227 237 362	250 078 921	273 758 806	299 433 604	326 437 239
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	5 212 305	6 267 847	7 419 145	8 690 049	10 081 881	11 605 586	13 273 343	15 082 130	17 081 517	19 258 937
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total charges	84 922 088	86 860 161	113 473 580	138 839 529	169 159 711	209 900 926	232 493 288	252 795 500	278 919 408	305 733 929
Résultat	26 497 015	44 140 407	38 318 361	35 407 438	29 552 734	17 336 437	17 585 633	20 963 306	20 514 196	20 703 310
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés	26 497 015	70 637 422	108 955 784	144 363 222	173 915 955	191 252 392	208 838 025	229 801 330	250 315 526	271 018 837
Subventions Etat	29 612 721	37 301 308	45 811 438	55 391 120	66 227 815	80 515 267	88 414 435	96 028 359	104 042 046	112 035 179
Charges/Ressources	52%	63%	70%	76%	82%	89%	91%	92%	93%	94%

IV.13 Scénario cotisation nan salariés 36 000 FCFA : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	46 536 801	56 406 806	67 149 930	78 988 762	91 929 962	106 069 674	121 514 729	138 218 049	156 650 326	176 670 456
- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	30 320 053	38 049 828	46 587 497	56 204 127	67 078 068	81 403 017	89 339 880	96 990 849	105 050 305	113 089 006
Produits financiers	-	3 368 821	6 272 209	9 025 531	11 794 847	14 378 969	16 811 333	19 550 002	22 758 923	26 301 889
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	123 914 539	147 236 024	171 890 733	198 693 571	228 001 787	261 910 515	290 727 739	320 973 788	353 985 186	389 063 265
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	6 980 520	8 461 021	10 072 489	11 848 314	13 789 494	15 910 451	18 227 209	20 732 707	23 497 549	26 500 568
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total charges	86 690 303	89 053 335	116 126 924	141 997 795	172 867 325	214 205 791	237 447 154	258 446 078	285 335 440	312 975 560
Résultat	37 224 235	58 182 688	55 763 808	56 695 776	55 134 462	47 704 724	53 280 585	62 527 710	68 649 746	76 087 704
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés	37 224 235	95 406 924	151 170 732	207 866 508	263 000 970	310 705 694	363 986 280	426 513 989	495 163 735	571 251 439
Subventions Etat	30 320 053	38 049 828	46 587 497	56 204 127	67 078 068	81 403 017	89 339 880	96 990 849	105 050 305	113 089 006
Charges/Ressources	49%	58%	64%	69%	74%	80%	81%	82%	83%	83%

IV.14 Scénario cotisation non-salariés à 12 000 FCFA Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 305 577	52 251 132	59 938 062	68 525 461	78 050 508	88 616 203	100 337 987	113 289 999	127 762 613	143 791 010
- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	28 905 388	36 552 787	45 035 379	54 578 113	65 377 561	79 627 517	87 488 990	95 065 869	103 033 788	110 981 352
Produits financiers	-	3 120 026	5 693 186	7 962 506	10 078 224	11 823 790	13 216 843	14 701 664	16 426 046	18 236 712
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	121 268 650	141 334 514	162 547 723	185 541 231	210 705 203	240 126 364	264 105 618	289 272 420	316 748 078	346 010 987
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	6 795 837	7 837 670	8 990 709	10 278 819	11 707 576	13 292 430	15 050 698	16 993 500	19 164 392	21 568 651
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total charges	86 505 620	88 429 984	115 045 144	140 428 300	170 785 407	211 587 770	234 270 643	254 706 870	281 002 283	308 043 643
Résultat	34 763 030	52 904 529	47 502 579	45 112 932	39 919 796	28 538 594	29 834 975	34 565 549	35 745 795	37 967 343
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés	34 763 030	87 667 560	135 170 138	180 283 070	220 202 866	248 741 460	278 576 435	313 141 985	348 887 780	386 855 124
Subventions Etat	28 905 388	36 552 787	45 035 379	54 578 113	65 377 561	79 627 517	87 488 990	95 065 869	103 033 788	110 981 352
Charges/Ressources	49%	60%	67%	73%	79%	86%	88%	89%	90%	90%

IV.15 Scénario Enrôlement des indigents 20% à partir de 2019 Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	45%	52%	59%	66%	73%	75%	77%	79%	81%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	43 206 693	58 499 757	75 953 070	95 773 449	121 423 976	121 361 048	120 659 131	120 652 409	120 407 606
Produits financiers	-	3 223 636	5 811 754	8 019 935	10 062 645	11 713 188	13 029 778	14 810 533	17 261 207	19 975 809
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	150 169 866	179 736 604	212 205 268	248 025 239	290 538 957	308 378 983	327 438 575	349 645 718	373 616 061
Charges										
Prestations	53 139 855	81 838 725	109 924 513	142 494 463	179 844 950	228 736 779	241 839 408	254 467 916	269 079 090	283 898 595
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	7 174 717	14 196 164	15 163 934	17 480 109	21 560 579	15 498 614	6 432 784	6 809 921	7 357 670
Total charges	86 597 961	97 162 788	133 652 276	168 721 964	210 073 594	264 898 799	273 976 976	279 763 803	297 219 982	315 290 875
Résultat	35 993 633	53 007 078	46 084 328	43 483 304	37 951 644	25 640 159	34 402 007	47 674 772	52 425 736	58 325 186
Réserve de sécurité	26 569 928	33 744 645	47 940 809	63 104 744	80 584 853	102 145 432	117 644 047	124 076 831	130 886 751	138 244 421
Autres fonds cumulés	35 993 633	89 000 711	135 085 039	178 568 342	216 519 986	242 160 145	276 562 152	324 236 924	376 662 660	434 987 846
Subventions Etat	29 612 721	43 206 693	58 499 757	75 953 070	95 773 449	121 423 976	121 361 048	120 659 131	120 652 409	120 407 606
Charges/Ressources	49%	61%	69%	75%	81%	87%	88%	87%	87%	87%

IV.16 Scénario Enrôlement des non-salariés 20% à partir de 2019 : Compte de produits et charges 2018-2027

IV.17

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	47%	57%	68%	78%	88%	91%	93%	96%	98%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	60 354 834	76 095 278	93 388 387	112 251 553	132 793 100	144 502 878	157 205 887	171 511 562	187 232 300
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 612 721	35 693 762	42 252 007	49 519 299	57 594 167	68 294 993	76 917 377	85 213 238	94 134 852	103 025 472
Produits financiers	-	3 121 870	5 277 106	6 491 883	6 798 793	6 380 377	6 660 917	7 118 331	7 595 661	7 986 053
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 591 594	148 581 033	175 505 487	203 874 721	233 843 422	267 527 325	291 142 969	315 752 344	342 767 706	371 245 738
Charges										
Prestations	53 139 855	83 518 413	116 546 645	155 901 754	202 195 409	263 550 723	286 668 525	303 940 274	323 475 947	342 823 429
Frais de gestion	6 888 178	9 053 225	11 414 292	14 008 258	16 837 733	19 918 965	21 675 432	23 580 883	25 726 734	28 084 845
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	7 594 639	15 851 697	18 095 835	8 011 487	-22 322 740	-23 861 904	-18 887 145	-11 051 798	-
Total charges	86 597 961	100 166 278	143 812 634	188 005 847	227 044 629	261 146 948	284 482 052	308 634 012	338 150 883	370 908 274
Résultat	35 993 633	48 414 756	31 692 853	15 868 874	6 798 793	6 380 377	6 660 917	7 118 331	4 616 824	337 464
Réserve de sécurité	26 569 928	34 164 567	50 016 265	68 112 100	76 123 587	53 800 847	29 938 943	11 051 798	-	-
Autres fonds cumulés	35 993 633	84 408 388	116 101 242	131 970 115	138 768 908	145 149 285	151 810 202	158 928 533	163 545 357	163 882 821
Subventions Etat	29 612 721	35 693 762	42 252 007	49 519 299	57 594 167	68 294 993	76 917 377	85 213 238	94 134 852	103 025 472
Charges/Ressources	49%	64%	75%	86%	96%	109%	108%	106%	104%	102%

IV.18 Scénario Gratuités non incluses : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	32 433 573	42 028 335	52 749 707	64 801 468	78 475 810	96 406 296	106 745 915	116 979 132	127 217 262	137 441 290
Produits financiers	-	3 503 642	6 546 509	9 494 736	12 528 748	15 476 678	18 363 714	21 624 997	25 419 756	29 602 469
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	125 412 447	149 271 515	174 721 308	202 528 467	233 193 703	269 284 767	299 097 785	330 573 041	364 369 120	400 276 406
Charges										
Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total charges	86 597 961	88 741 660	115 586 034	141 213 047	171 826 366	212 896 781	235 858 898	256 576 474	283 168 862	310 509 602
Résultat	38 814 486	60 529 855	59 135 274	61 315 420	61 367 337	56 387 987	63 238 887	73 996 567	81 200 258	89 766 804
Réserve de sécurité	26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés	38 814 486	99 344 341	158 479 615	219 795 034	281 162 371	337 550 358	400 789 245	474 785 812	555 986 071	645 752 875
Subventions Etat	32 433 573	42 028 335	52 749 707	64 801 468	78 475 810	96 406 296	106 745 915	116 979 132	127 217 262	137 441 290
Charges/Ressources	48%	57%	62%	67%	72%	78%	79%	79%	80%	81%

IV.19 Scénario taux de pris en charge 70% : Compte de produits et charges 2018-2027

Montants en Milliers FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources										
Cotisations (assurés cotisants)	45 921 189	54 328 969	63 543 996	73 757 111	84 990 235	97 342 938	110 926 358	125 754 024	142 206 470	160 230 733
-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Subvention Etat	29 965 327	37 892 186	46 678 722	56 567 413	67 758 814	82 501 645	90 705 870	98 647 206	106 938 948	115 210 943
Produits financiers	-	3 493 657	6 488 121	9 357 059	12 261 712	15 027 646	17 686 661	20 666 941	24 128 065	27 947 082
Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total ressources	122 944 201	145 125 381	168 591 935	194 156 735	222 209 670	254 931 085	282 380 687	311 283 058	342 799 114	376 390 671
Charges										
Prestations	51 328 911	71 861 391	91 135 733	113 487 906	139 162 375	173 211 767	193 978 084	214 584 269	236 711 503	259 166 293
Frais de gestion	6 888 178	8 149 345	9 531 599	11 063 567	12 748 535	14 601 441	16 638 954	18 863 104	21 330 970	24 034 610
Variation Réserve de sécurité	25 664 455	5 133 120	9 951 706	10 406 629	12 006 660	14 930 965	13 703 927	10 343 125	10 683 355	11 145 506
Total charges	83 881 544	85 143 857	110 619 038	134 958 101	163 917 571	202 744 174	224 320 965	243 790 498	268 725 828	294 346 409
Résultat	39 062 656	59 981 524	57 972 897	59 198 634	58 292 100	52 186 911	58 059 722	67 492 560	74 073 286	82 044 262
Réserve de sécurité	25 664 455	30 797 576	40 749 281	51 155 910	63 162 570	78 093 536	91 797 463	102 140 588	112 823 943	123 969 449
Autres fonds cumulés	39 062 656	99 044 180	157 017 077	216 215 712	274 507 811	326 694 723	384 754 445	452 247 005	526 320 291	608 364 553
Subventions Etat	29 965 327	37 892 186	46 678 722	56 567 413	67 758 814	82 501 645	90 705 870	98 647 206	106 938 948	115 210 943
Charges/Ressources	47%	56%	62%	67%	72%	78%	80%	80%	81%	81%